

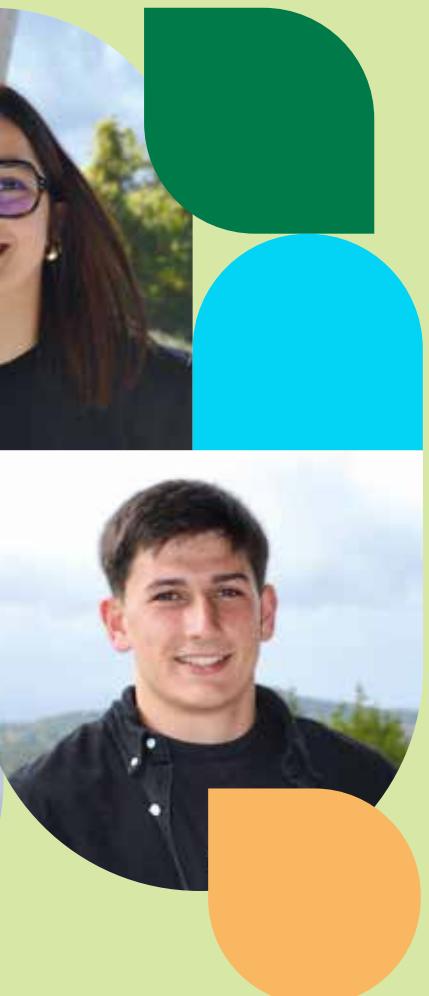
GURE MILAFRANGA

LE MAG DE LA COMMUNE DE VILLEFRANQUE
MILAFRANGA HIRIKO ALDIZKARIA

#151
OCTOBRE
URRIA
2025

► LE DOSSIER

Jeunesse Un monde en mouvement



villefranque.fr

 Villefranque
MILAFRANGA

Instagram Facebook

Sommaire

Aurkibidea

- | | |
|---|---|
| 3 Édito du Maire
Auzapezaren hitza | 16 Les gens d'ici
Hemengo jendeak |
| 4 En images
Iruditan | 20 Écoles
Eskolak |
| 6 Les actus
Berriak | 22 Vie municipale
Herriko bizia |
| 8 Le dossier
Dosiera
La parole
aux jeunes | 34 Associations
Elkarreak |
| 12 Le petit Gure
Haurren xokoia | 38 L'agenda
Agenda |
| 14 Santé et prévention
Osagarria eta
prebentzioa | 39 Le carnet
Karneta |

Pour nous contacter

Mairie de Villefranque
65 route de Saint-Pierre-d'Irube
05 59 44 93 13
Horaires d'ouverture :
lundi - vendredi 8h30 - 12h15 / 13h - 17h30
villefranque.fr  



GURE MILAFRANGA #151

OCTOBRE 2025

Bulletin d'informations municipales de la Mairie de Villefranque
Papier recyclé - Publié à 1450 exemplaires par l'imprimerie Mendiboure,
à Cambo-les-Bains.
Conception : Flora ROLIERS.
Directeur de la publication : M. Marc SAINT-ESTEVEN,
Commission communication soutenue par Karine ALTHABE et
Virginie CASTAGNET.
Membres de la commission : Nicole CABANE, Beñat BARLEDUC,
Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE, Emmanuelle
JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maïté SALLABERRY.



- | |
|---|
| 16 Les gens d'ici
Hemengo jendeak |
| 20 Écoles
Eskolak |
| 22 Vie municipale
Herriko bizia |
| 34 Associations
Elkarreak |
| 38 L'agenda
Agenda |
| 39 Le carnet
Karneta |



Édito du Maire

Auzapezaren hitza

Milafrangar agurgarriak, Uda bururatu da, eta, orain, larrazken goxoa dator, bere kolore eta argi-joko ederrekin. Oraino paisaia zoragarriak eskaintzen dituen sasoいhonek sartzearen erritmo bizia ahanzarazten digu.

Lehenago, baina, urte guziez bezala, atsedenaldiek eta besta ugarik erritmoa emanet iragan zen uda. Baionatik Milafrangara, memento goxoak partekatu genituen, besta giroan. Aurten, gainera, jendetasuna erakutsi zenuten. Guk, hautetsiek, soleimendu handia sumatu dugu gertakari horiek ahal bezain baldintza hoberenetan iragaten ikusi baititugu. Izan ere, badira zenbait urte Herriko Etxeak eta besta komiteak sokorri gune bat plantan ezarri zutela larunbateko kontzertuan. Eta baliabide horrek bere ahalak erakutsi ditu! Milesker besta komiteari antolaketa izan duen inplikazio, dinamismo eta suhartasunagatik. Eta begi keinu bat Patricia Larroudé ene axuantari, zeinak, bere ardura ofizialez gain, besten larunbat guziez segurtatzen baitu gorago aiaptu sokorri gunearren kudeaketa, bestiariz izateari uko eginez.

Eta ospakizunak ez dira hor bururatzent! Buruialaz geroztik, berriz hasi dira, eta are gehiago! Herritarren baziari eta, bereziki, ortzirialetako pintxo Potte berri-berriak gaitzeko arrakasta bildu zuten, bigarrenak partikularki bere lehen ediziorako. Gure elkarreke kantxan egin zuten elkarretaratzeak berriz ere azpimarratu zuen gure lotura sozialaren sendotasuna. Utteroko Eskulari txapelketak zirkuituko pilotari profesional hoberenak ezagutzeko parada eman digu. MAPS elkarlea eta bere Milafranga arrozez asteburua orain gure tokiko biziaren parte dira, osoki. Eta, azkenik, gure Herriko Etxea estreinatzeko ohorea izanen dugu urriaren 25ean, larunbatean.

Bihotzez zuen,

Marc Saint-Etienne

Milafrangako Auzapeza

Vous voulez faire paraître une info ?

Envoyez-nous vos articles à
guremilafranga@gmail.com
avant le 15 janvier

EN COUVERTURE

La parole aux jeunes,
regards sur un monde
en mouvement



Chères et chers Milafrangars, l'été s'est achevé, et avec lui, l'automne s'invite en beauté, avec ses couleurs et ses jeux de lumière. Une saison avec encore de beaux paysages, nous fait oublier la cadence effervescente de la rentrée.

L'été fut rythmé par des moments de repos, et comme chaque année, par de nombreuses festivités. De Bayonne à Villefranque, nous avons partagé de bons moments dans une ambiance festive, avec pour cette année, un civisme au rendez-vous. Pour nous, élus, quel soulagement de voir ces événements se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Car, depuis quelques années, commune et comité des fêtes ont mis en place un point secours pendant le concert du samedi. Et ce dispositif, fait ses preuves ! Un grand merci au comité des fêtes pour son implication, son dynamisme et son expertise dans l'organisation. Et un clin d'œil à mon adjointe, Patricia Larroudé, qui, au-delà de ses responsabilités officielles, assure, chaque samedi des fêtes, la gestion de ce point secours, se privant ainsi de participer aux festivités.

Et les festivités ne s'arrêtent pas là ! Depuis septembre, elles ont repris de plus belle ! Le repas des villageois et surtout le tout nouveau vendredi pintxo pote a été une belle réussite pour sa première édition. Le rassemblement de nos associations sur la kantxa a une nouvelle fois souligné la solidité de notre lien social, véritable ciment de notre commune. Notre tournoi Eskulari pro annuel nous a permis de découvrir les meilleurs manistes du circuit. Quant à la MAPS et son week-end Milafranga en rose, il fait désormais partie intégrante de notre paysage local. Et enfin, nous aurons l'honneur d'inaugurer notre Herriko Etxea le samedi 25 octobre. J'espère que vous serez nombreux à venir visiter votre nouvelle mairie.

Bien à vous,

Marc Saint-Etienne

Maire de Villefranque



▼ 17 JUIN
Le rendez-vous des nounous à la bibliothèque



▲ 12 JUIN
Les chemins de la liberté



► 25 JUIN
Sortie des aînés.
Découverte des différents endroits de l'élégante côte de Gipuzkoa : Saint-Sébastien, Zarautz, Zumaia, Getaria, et moment convivial en cidrerie Aginaga à Ursibil.



◀ 20 SEPTEMBRE
"Enfer et damnation"
Théâtre des 3 unités



► 1ER > 4 OCTOBRE
Sortie des aînés. Voyage découverte aux Asturias : entre mer, montagne et patrimoine : Gijon, Picos de Europa, lacs glaciaires Enol et Ercina, Covadonga, Cangas de Onís, Cudillero, Oviedo et parc animalier de Cabarceno, en Cantabrie.

Nouveautés de la rentrée à l'école



◀ Le jeudi 28 août, les agents du service scolaire/périscolaire ont fait leur pré-rentrée! Une rencontre avec Benoît Grezolle, gérant de la structure "les Alchimistes du Pays Basque". Mise en place d'une collecte des déchets alimentaires toutes les semaines pour la cantine et le centre de loisirs.



► Au niveau de l'espace cantine, autant chez les petits que les grands, une nouvelle disposition des tables a été installée afin de réduire le bruit... On a fait le choix de mettre en place des tablées plus petites.



◀ Des portemanteaux ont été installés à différents endroits : réfectoire et cour.



◀ Pour gagner de l'espace, on a posé des meubles en hauteur.



◀ OCTOBRE
Pendant la garderie, les enfants de l'école publique ont imaginé, tout en couleur, leur commune dans 50 ans.

KLIMA
au Pays Basque

Fêtes 2025

Rencontre avec deux co-présidents du Comité des Fêtes



Pouvez-vous tous deux vous présenter ?

M.E : Je suis Marie Etchenique, j'ai 24 ans et j'ai toujours vécu à Villefranque jusqu'à récemment. Je suis éducatrice de jeunes enfants depuis l'an dernier et je suis actuellement en formation avec AEK pour apprendre le basque. Le choix d'être présidente s'est fait naturellement après le départ des anciens.

R.S : Je suis Ramuntxo Suharrart, depuis toujours à Villefranque. Je suis mécanicien à Bayonne, et je suis le plus ancien membre du Comité, rentré il y a bientôt 10 ans. Au bureau depuis deux ans, et c'est en toute logique qu'on m'a proposé la présidence.

1ère année de présidence pour tous les deux ; c'est une prise de responsabilités mais cela s'est plutôt bien passé

Retour sur les fêtes jour par jour selon le programme :

Jour 1 Jeudi - Les apéros de quartier. Les points forts ?

M.E : Parfait ! Comme d'habitude, toujours bien accueillis dans chaque quartier et on remercie les villageois de se réunir et d'organiser ce temps-là. C'est un moment privilégié.

R.S : On est toujours heureux de se réunir et de se déguiser pour en profiter ; c'est un jour avant le gros du travail pour nous.

Jour 2 Vendredi - La journée des enfants et la soirée d'ouverture avec le repas

M.E : Comme d'habitude beaucoup de succès pour la course de vélo, et la pluie hélas nous a contraints à annuler les jeux gonflables.

Moment fort, bien sûr, le soir, le méchoui réunissait 600 personnes, avec cette année le retour du concours de déguisements sur le thème "les métiers" gagné par les retraités du Comité, habillés en militaires.

Le méchoui, un moment toujours aussi chaleureux ! Nous sommes chargés du service et le repas a été préparé par Laurent et Bixente Sistiague avec quelques membres du Comité Ramuntxo Suharrart, Iban Trouche et Maxime Aranced. Un vrai métier !

Combien de bénévoles au Comité des Fêtes ?

R.S : Nous sommes entre 50 et 55 bénévoles, avec une nouvelle génération qui vient de rentrer. C'est super, un travail de transmission nous attend.



Jour 3 Samedi

« La randonnée gourmande » : la pluie encore une fois, nous a contraint à réduire le circuit. Et bravo aux 50 courageux qui ont bravé cette météo ! Carton plein pour les « Moules-frites » : 200 repas.

L'après-midi : finale de l'Open de Pala organisé par l'AS Milafranga dans le trinquet fraîchement repeint

En soirée : En début de soirée, première édition d'un « Kantaldi » à l'église, qui a accueilli 180 personnes. À renouveler ou à proposer à un autre moment que pendant les fêtes... à voir !

Jusqu'au bout de la nuit... : M.E : 1490

entrées ce soir-là ! Une soirée qui s'est très bien passée et où le temps a été de notre côté ! Nous avons joué la carte de la sécurité renforcée cette année.

Bureau Comité des Fêtes 2025

Co-présidents : Marie Etchenique et Ramuntxo Suharrart

Tresorières : Maika Irigaray et Paola Larricart

Secrétaires : Thibaut Larramendy et Bastien Escapil

Aide méchoui : Ramuntxo Suharrart, Iban Trouche et Maxime Aranced

Cuisinier : Laurent Sistiague et Bixente Sistiague



AIDE ALIMENTAIRE

Si vous êtes en situation de précarité, une aide alimentaire peut vous être allouée

Sur la commune, cette aide est fournie sous forme de colis alimentaires, sans participation financière du bénéficiaire. Sur Villefranque, cinq bénévoles distribuent les colis alimentaires un vendredi sur deux à la Maison pour Tous de 14h à 15h.

Pour bénéficier de cette aide alimentaire, vous devez effectuer la demande auprès de l'assistante sociale du Conseil Départemental (Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion à Ustaritz – Madame DUJOL, Tel : 05 59 50 71 71).

Un entretien permettra de faire un point global sur votre situation, de vérifier l'accès à vos droits sociaux et de déterminer vos besoins. La demande est ensuite étudiée par le CCAS de la commune qui décide de l'octroi ou non de l'aide et de sa durée.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au
05 59 44 93 13

ÉLECTIONS
Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 ou déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026 à l'exception des inscriptions dérogatoires, ouvertes jusqu'au 5 mars. À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre :

- un justificatif de votre identité (carte nationale d'identité, passeport) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (facture d'eau, d'électricité)

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ
Vous venez d'avoir 16 ans

Vous devez obligatoirement faire votre recensement citoyen auprès de la mairie de votre domicile. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent. À l'issue de ce recensement vous aurez une attestation justifiant de votre recensement et vous serez ensuite convoqués (environ 9 mois après) pour participer à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au
05 59 44 93 13

Côté Jardin
Les conseils de Clément

D'octobre à décembre, C'est le moment de...

OCTOBRE

- Ramasser les feuilles mortes
- Planter les bulbes de printemps
- Tailler haies et arbustes
- Apporter compost et paillage

NOVEMBRE

- Planter arbres, arbustes, fruitiers et rosiers
- Installer légumes d'hiver (choux, salades rustiques, fèves)
- Préparer le sol pour le printemps

DÉCEMBRE

- Protéger plantes sensibles (paillage, voile d'hivernage)
- Entretenir et nettoyer les outils
- Surveiller les gelées et excès d'eau
- Préparer les projets du jardin pour la nouvelle année

La parole aux jeunes

Regards sur un monde en mouvement



Des jeunes attachés à leur commune et animés par un désir profond d'y vivre...

Dans un monde en mutation, la jeunesse se questionne, rêve et doute. 6 jeunes de notre commune – Alaia – Anthony – Elaia – Anaïs – Paco – Eneko ont accepté de partager leurs visions, leurs ressentis sur l'avenir, leur métier, leur rapport aux nouvelles technologies (Facebook, Snapchat, Tik Tok, L'intelligence artificielle), leur jeunesse à Villefranque. Leurs témoignages révèlent une jeunesse lucide, des esprits optimistes et confiants et une affection marquée pour leur territoire... Ils sont imprégnés par un désir de sens, d'ancrage et d'équilibre.

Alaia DIONÉ, 16 ans CAP coiffure en alternance

Passionnée par son métier, Alaia jongle entre ses cours et son apprentissage en salon.

Pour elle, « le monde actuel est compliqué mais passionnant ». Elle avoue craindre l'échec mais reste motivée par un rêve clair : « ouvrir un jour mon propre salon de coiffure ».

Le monde du travail l'attire, malgré ses inquiétudes : « L'instabilité du gouvernement ne rassure pas... mais je veux vivre du métier que j'aime. »

Sur les réseaux sociaux, elle se montre lucide : « On y voit ce qu'on veut montrer, pas la réalité. Le risque de la rumeur est grand. »

Si elle se méfie de l'intelligence artificielle, elle reste surtout tournée vers son avenir proche et bien réel : trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle.

Ma projection par la suite sera de construire sur Villefranque où j'ai un terrain.



“ Le monde actuel est compliqué mais passionnant

Alaia Dioné

”



“ Les jeunes ont tous la tête baissée dans leur téléphone, au risque de buter sur une souche d'arbre

Anthony Daguerre

”

Anthony DAGUERRE, 24 ans Jardinier

Anthony travaille depuis sept ans dans l'entretien des espaces verts. Son constat est sans détour : « Il faut de l'argent pour vivre. »

Pour lui, avancer sans se poser trop de questions est essentiel. Sa devise est : « Il faut se lancer dans la vie. »

Il aime son métier, même si le quotidien reste difficile : salaires bas, coût de la vie élevé, crédit inaccessible.

Avec pudeur, il nous parle de son premier rêve : « j'aurais aimé travailler dans l'agriculture ».

Avec un peu de tristesse, il pense que ce métier est condamné... « Tout le monde arrête ce métier, on ne peut pas en vivre. »

Sur les réseaux sociaux, il garde un usage simple pour garder le contact, s'informer, mais il observe avec ironie : « Les jeunes ont tous la tête baissée dans leur téléphone, au risque de buter sur une souche d'arbre... »

Fidèle à sa commune, il se projette dans un avenir local, même s'il imagine sa commune avec « des immeubles partout et plus d'agriculteurs ».



Elaia ETCHART, 18 ans Étudiante en sciences de l'éducation

Étudiante en première année de licence, Elaia se prépare à devenir institutrice. Elle vit son âge avec sérénité : « Je me vois grandir, mûrir, et pour l'instant, je profite chaque jour, de ma vie de jeune. »

Son futur métier, elle le veut porteur de sens : « Travailler avec des enfants, en équipe, dans un climat sans stress. »

Les réseaux sociaux, elle les perçoit comme ambivalents : « Une force pour se faire connaître, mais un piège quand tu es trop jeune. »

Quant à l'intelligence artificielle, elle en reconnaît l'utilité pour les études « ça te donne des solutions rapidement » tout en redoutant le risque de facilité : « On peut devenir feignant. »

Elle affiche un attachement profond à sa commune : « J'espère que Villefranche gardera son esprit convivial et familial. J'aimerais y construire ma vie et ma famille. »

**J'espère que
Villefranche
gardera son
esprit convivial et
familial. J'aimerais
y construire ma
vie et ma famille**

Elaia Etchart



Anaïs ALZURI, 21 ans Étudiante en Master d'école de commerce et en alternance dans la logistique et le transport

Anaïs avance avec une vision lucide du monde : mouvementé et imprévisible, mais plein d'opportunités.

« Être jeune adulte, c'est motivant parce qu'on est libre, on peut mener à bien nos projets, mais cela peut aussi être angoissant car il faut assumer de nouvelles responsabilités. »

Depuis ses 16 ans, elle a eu des contrats de travail saisonniers, elle voit sa carrière comme un terrain de défis et de sens, où l'équilibre et l'épanouissement sont essentiels.

Elle se voit travailler à l'international et elle pense que dans les organisations de travail, les jeunes ont leur mot à dire grâce à leur regard neuf.

« Les jeunes apportent une vision nouvelle, propice à proposer des changements. »

**“
Les jeunes apportent
une vision nouvelle,
propice à proposer des
changements”**

Anaïs Alzuri



Curieuse et connectée, elle utilise les réseaux sociaux comme leviers de lien et de communication, tout en restant consciente des dérives.

« Je m'occupe de la communication du Comité des fêtes et les réseaux sont essentiels pour promouvoir des événements »

Elle utilise également LinkedIn, réseau plus professionnel, qui lui est utile pour trouver de nouvelles opportunités, mettre en avant son profil ou encore s'informer sur l'actualité de différents secteurs d'activités.

Face à l'IA, elle y voit un outil précieux mais qui doit rester un support et non un substitut à la créativité humaine.

Si elle se projette loin pour sa carrière, elle garde un attachement profond à sa commune et sait qu'elle y reviendra.



Eneko SALLES, 19 ans Charpentier avec une spécialisation en cours dans la zinguerie

Eneko cultive une vision optimiste et simple du monde, qu'il décrit comme joli et diversifié.

Passionné par le bois depuis l'enfance, il a choisi la voie artisanale, confiant dans les opportunités de son métier.

« Je trouve que c'est chouette de grandir, il y a de l'avenir dans le travail. »

Pour lui, l'essentiel est de trouver un bon équilibre : un salaire correct, une ambiance conviviale et la liberté de profiter de ses loisirs avec ses amis.

Les réseaux sociaux ne sont pour lui qu'un moyen d'échanges, même s'il reste vigilant aux risques d'arnaques et d'illusions.

L'IA en revanche l'inspire peu : il s'en méfie et préfère rester fidèle au savoir-faire humain.

Attaché à ses racines, il se projette sans détour à vieillir dans sa commune, en gardant son esprit festif et son identité collective.

« Je me vois bien vieillir ici, avec toujours la pelote, le comité des fêtes et une bonne ambiance ! »



**“
Je trouve que c'est
chouette de grandir,
il y a de l'avenir dans
le travail”**

Eneko Salles



Paco LARRICART, 19 ans Étudiant BUT génie civil « construction durable »

Paco porte un regard optimiste sur ce monde en plein changement notamment sur les défis climatiques.

« Le monde actuel, pour moi évolue sans cesse, il change et je m'y sens bien. »

Il reste motivé par son entrée dans la vie adulte, avec le projet clair de devenir conducteur de travaux dans le génie civil.

Ce qui compte pour lui, c'est l'épanouissement dans un métier qui a du sens, plus que la seule question du salaire en début de carrière.

Les réseaux sociaux, il les utilise surtout pour communiquer et faire vivre la vie associative locale.

L'IA, il l'adopte comme un outil pratique, notamment pour ses études, sans pour autant la juger indispensable.

« Quand tu as la flemme, l'IA c'est pas mal : ça donne de grandes idées et c'est un bon support de travail. »

Par exemple : « Sur un contrôle, je n'avais pas eu de correction et j'ai pu glisser ma copie sur ChatGPT et j'ai eu toutes les explications à mes erreurs »

Fortement attaché à son territoire, il se projette dans l'avenir en construisant sa vie et sa maison dans sa commune, même si elle sera plus urbanisée...

**“
Le monde actuel,
pour moi évolue
sans cesse, il
change et je m'y
sens bien”**

Paco Larricart



Le petit Gure

L'info des 6 à 11 ans

Les droits des enfants Haurren eskubideak

Le 20 novembre est la journée internationale des droits de l'enfant !
Elle rappelle que l'enfant a le droit de grandir dans de bonnes conditions ...
Quand tu as entre 6 et 11 ans, tu n'es pas « trop petit » : tu es un enfant avec des droits !
Des droits, ce sont des règles qui protègent tous les enfants du monde.



1 Le droit d'être aimé et protégé Maitatua eta babestua izateko eskubidea

Tu as le droit de vivre dans une famille qui prend soin de toi, te donne de l'amour, de la sécurité et de la nourriture. Tu dois être protégé contre la violence, les coups, les insultes, ou la négligence.



2 Le droit d'aller à l'école Eskolara joateko eskubidea

Tu as le droit d'apprendre, de lire, d'écrire, de comprendre le monde. L'école est obligatoire, mais c'est surtout une chance pour grandir, rêver et choisir ton futur métier !

3

Le droit de jouer et de rêver Jostatzeko eta amesteko eskubidea

Même si tu travailles à l'école, tu as aussi le droit de jouer, de te reposer, de rire et de t'amuser. Tu peux dessiner, inventer des histoires, jouer avec tes amis : c'est important pour bien grandir !

6

Le droit d'être protégé des violences Bortizkerietatik babestua izateko eskubidea

Tous les enfants ont le droit de vivre en sécurité, sans être frappés, blessés, insultés ou menacés. La violence, ce n'est jamais ta faute. Même si quelqu'un te fait croire le contraire, tu as le droit de dire non et de demander de l'aide.



4 Le droit de donner ton avis Zure iritzia emateko eskubidea

Tu as le droit de t'exprimer : dire ce que tu penses, poser des questions, donner ton opinion. Les adultes doivent t'écouter et te respecter, même si ce sont eux qui décident à la fin.

5

Le droit d'être soigné et en bonne santé Artatua eta osagarri onean izateko eskubidea

Tu as le droit d'être soigné quand tu es malade, de manger équilibré et d'avoir une maison propre et chauffée. Tu as aussi le droit d'apprendre à prendre soin de toi : te laver, te brosser les dents, etc.

6

Le droit aux loisirs Le droit à l'éducation

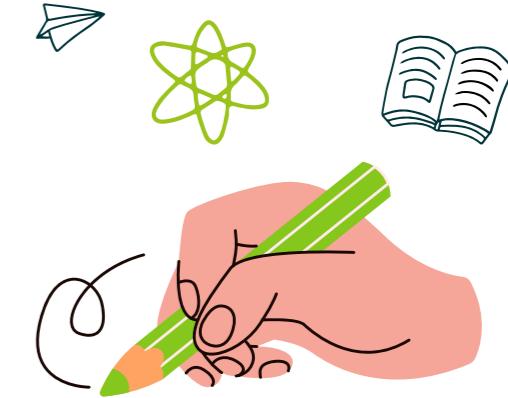
A. Vrai

B. Faux

À qui demander de l'aide ? Nori galdegia laguntza?

Tu n'es jamais seul. Si quelque chose te fait peur ou te rend triste, tu peux parler à :

- **Un adulte de confiance** : ton professeur, un animateur ou une infirmière scolaire
- **Ta famille** : un parent, un grand-parent, un oncle ou une tante
- **Le 119 – Allô Enfance en Danger** : c'est gratuit, confidentiel, et tu peux appeler même sans dire ton nom



À tes crayons !

Quels autres droits aimerais-tu défendre pour les enfants ?
 Dessine-le(s)
 Envoie ton illustration avant le 15 novembre à
 pole-ressources@villefranche.fr

Quizz

1. Tous les enfants du monde ont les mêmes droits, peu importe leur couleur de peau, leur pays ou leur religion.

- A. Vrai
B. Faux

2. Quel est le droit qui permet à chaque enfant d'aller à l'école ?

- A. Le droit au jeu
B. Le droit à l'éducation
C. Le droit à la santé

3. Quel droit est respecté quand un enfant peut aller voir un médecin s'il est malade ?

- A. Le droit aux loisirs
B. Le droit à la santé
C. Le droit de s'exprimer

4. Un enfant qui ne peut jamais jouer n'a pas son droit respecté. Lequel ?

- A. Le droit aux loisirs
B. Le droit à un nom
C. Le droit à la famille

5. Est-ce que les enfants ont le droit de donner leur avis et d'être écoutés ?

- A. Oui
B. Non

6. Tous les enfants ont le droit d'avoir :

- A. Un nom et une nationalité
B. Un téléphone portable
C. Un animal de compagnie

7. Si un enfant est maltraité ou en danger, quel droit n'est pas respecté ?

- A. Le droit à la protection
B. Le droit au jeu
C. Le droit à l'éducation

Les réponses

1. A. Vrai
2. B. Le droit à l'éducation
3. B. Le droit à la santé
4. A. Le droit aux loisirs
5. A. Oui
6. A. Un nom et une nationalité
7. A. Le droit à la protection



Barème

★ 6 à 8 bonnes réponses
Super Ambassadeur des droits de l'enfant

★ 3 à 5 bonnes réponses
Détective des droits

★ 0 à 2 bonnes réponses
Explorateur en herbe

Interview

Sonia Belet
Psychologue clinicienne
Pôle santé Villefranche

Thérapie comportementale, cognitive et émotionnelle - emdr - thérapie des schémas
Tél. 07 84 72 51 27 - soniabelet.psychologue@gmail.com - sur Doctolib

Comment vont nos jeunes ?

Est-ce que la santé mentale de nos jeunes est bonne ?

Depuis le Covid, il y a eu une explosion des troubles anxieux et dépressifs chez les jeunes et les adultes. Beaucoup consultent en effet pour ce type de troubles : crises de panique, phobies, anxiété généralisée... Ce qui est bien, c'est qu'on en parle davantage, dans les médias mais pas que. **On admet qu'on ne va pas bien et que nos enfants peuvent se faire aider aussi.**

Les études montrent en effet que la santé mentale des adolescents s'est dégradée.

Les jeunes parlent beaucoup de leur inquiétude notamment pour le climat (éco anxiété) et l'avenir qu'ils appréhendent mais sont également victimes d'un sentiment de solitude, accentué depuis le covid.

Un temps trop important passé sur les écrans peut créer un isolement et du mal-être (sédentarité, problème d'estime de soi, difficultés à s'ouvrir à l'autre hors écrans, cyber harcèlement, addictions...).

Comment peut-on diminuer ce stress ?

Cette anxiété prend place de manière irrationnelle, démesurée, même si elle part d'un contexte, ou d'un événement. Je vais utiliser des techniques (thérapies comportementales et cognitives) pour baisser le seuil de la peur, du stress, que ce soit pour l'enfant, l'adolescent ou pour l'adulte. Ces techniques aident à rationaliser, à remettre de la réalité, leur dire qu'ils sont en sécurité, là tout de suite, et à trouver des solutions, des actions pour agir là où on peut et accepter quand on ne peut pas. Pour remettre du sens, de la joie ou de l'alignement dans son quotidien, j'utilise la thérapie ACT, on agit en

fonction de ses valeurs = ce qui est important pour soi, comme par exemple la créativité, le partage, l'amitié, on s'engage dans ce qui a du sens à ses yeux, pour reprendre le contrôle de sa vie.

Selon les études réalisées par Seligman, fondateur de la discipline en psychologie positive, **le bonheur viendrait de trois choses : avoir une vie agréable, une vie engagée et une vie pleine de sens**. Il se déterminerait également en grande partie sur la qualité du lien social, des relations humaines. Donc, je pense que c'est pour ça que les jeunes que vous avez interviewés semblent aller bien, ce sont des groupes d'amis, qui s'engagent et organisent plein de choses entre eux.

Les jeunes qui présentent des signes de mal-être sont souvent des jeunes qui se sentent isolés des autres. Il est essentiel de rappeler que nous devons être présents émotionnellement en tant qu'adultes pour ouvrir le dialogue, être à l'écoute et les aider à développer des capacités de communication. L'activité physique, les loisirs sont également importants pour la gestion du stress, lutter contre la dépression et développer une bonne estime de soi.

Quel impact ont les réseaux sociaux et les écrans ?

Aujourd'hui, les jeunes femmes seraient très impactées au niveau de l'estime de soi par ces réseaux qui véhiculent des images retouchées. Elles vont développer des problématiques de complexes physiques graves. J'ai pu souvent débriefer avec elles sur ce sujet, elles peuvent développer une dysmorphophobie, de l'anorexie et aller jusqu'à s'auto-mutiler quand d'autres causes de mal être s'ajoutent (souvent un sentiment d'isolement et des carences affectives).

D'autres contenus peuvent véhiculer de la violence et la question de la fausse information, du virtuel va s'accentuer avec l'arrivée de l'IA. Les jeunes doivent absolument apprendre à vérifier les informations et les adultes les aider à développer ce sens critique, ne pas céder à l'émotion ou à l'immédiateté.

Les capacités de concentration baissent avec l'usage des écrans. Là aussi, il ne faut pas abandonner des activités qui favorisent cette capacité, essentielle à un bon raisonnement.



Il est important qu'en tant qu'adultes, parents, éducateurs, nous restions vigilants et allions même ouvrir le dialogue pour s'intéresser à leurs problématiques. **C'est très difficile pour eux de verbaliser** et de conscientiser leurs émotions si personne ne leur apprend. À l'école, on commence à instaurer des ateliers sur les émotions par différentes techniques. De nos jours, on n'a pas forcément le temps de se poser, de respirer et de se demander quelles émotions on vit. Plus on prend l'habitude d'accueillir les émotions, plus on identifie le besoin qu'il y a derrière. Par exemple, quand on est triste, le besoin c'est du réconfort, de prendre soin de soi. Quand on est en colère et quand nos besoins n'ont pas été respectés, le premier réflexe, c'est souvent une communication violente, au lieu d'exprimer calmement ses besoins, avec affirmation et empathie. Au niveau du travail, les jeunes ne veulent plus être « exploités » et s'affirment de plus en plus. Les sondages montrent qu'ils privilient leurs conditions de vie au travail par rapport à la reconnaissance de leur hiérarchie. Ils cherchent à trouver leur place entre la réalité du terrain et leurs idéaux.

Pour conclure ...

Nos jeunes ont un potentiel précieux en eux : une envie de vivre, de découvrir, une spontanéité qui ne demande qu'à être encouragée. L'écoute, le dialogue, l'accueil des émotions et l'aide à la recherche de solutions pour leur épanouissement sont les clefs pour les accompagner.

N'hésitez pas à ouvrir les conversations en profondeur, à discuter des émotions et des situations désagréables, derrière chaque émotion se cache un besoin dont on peut prendre soin, un message important à prendre en considération.

Si la situation perdure ou pour de simples questionnements, ils peuvent consulter un psychologue certifié pour un travail en profondeur ou une simple aide ponctuelle.

Le Fil Santé Jeunes propose une ligne d'écoute (0 800 235 236) accessible 7 jours sur 7 de 9h à 23h (service et appel anonyme et gratuit). Le 3114, numéro national de prévention du suicide, est accessible 24h/24 et 7j/7. Appels, gratuits et confidentiels.

La gazette d'Oihan Bazter

Oihan Bazter en mode été : soleil, rires et partages !

Bonjour à tous, chers Millafrangars ! L'été était là, et avec lui, l'envie de légèreté, de chaleur humaine et de moments partagés. Pour lancer cette belle saison, on aurait bien vogué vers l'horizon... mais on n'avait franchement pas envie de finir dans une galère ! Alors on a opté pour mieux : des aventures locales, mais riches en émotions, en couleurs et en sourires.

Première escale : La Chambre d'Amour

Quel bonheur de commencer par un petit resto au bord de l'eau, une promenade au soleil, quelques emplettes... Ah, la vie est belle quand on la savoure ensemble !

La plage... version Oihan Bazter

Comme on n'avait pas envie de quitter ce sentiment de vacances, on s'est dit : "Et si on faisait venir la plage à nous ?" Résultat : transats, magazines, jeux, et une ambiance farniente pour partager ça avec les enfants de l'école publique. Tranquilles, installés comme des plagistes, on a commencé à plonger dans les vacances... avant l'heure !

Des étoiles plein les yeux

Merci aux enfants de l'école privée qui nous ont présenté leur spectacle... MAGNIFIQUE ! Un grand bravo aux petits danseurs, et à leurs maîtresses-chorégraphes. Quelle énergie, quelle créativité... QUEL SPECTACLE !

Olympiades inter-ADAPA : on vise dans le mille !

Cette année encore, on a mouillé le maillot pour les Olympiades inter-adapa. Et devinez quoi ? À l'épreuve du tir à l'arc, nous sommes montés sur la première marche du podium ! Hip hip hip... hourraaa !!!

Plancha & remerciements aux aidants

Et parce qu'il faut reprendre des forces après l'effort, rien de tel qu'un bon repas pour dire MERCI. Comme chaque année, nous avons remercié nos aidants – infirmiers, infirmières, médecins, kinés, auxiliaires de vie, pharmaciens et tous les autres – autour d'un déjeuner aux petits oignons :

- Poulet mariné sauce BBQ ou moutarde-miel,
- Salades de tomates-mozza et du fromage de brebis,
- Et en dessert... une tarte aux pommes.



Le tout animé par le chanteur Mr Danohé, pour une ambiance au top ! Merci à tous pour votre engagement, votre gentillesse, vos compétences, votre écoute. Merci d'être là, tout simplement

Octobre Rose : nous vous donnons nos cœurs

Toujours présentes, nos brodeuses s'accrochent à leurs aiguilles contre vents et marées. Chaque cœur a été brodé avec amour et bienveillance pour donner de la chaleur, et surtout des messages de réconfort. Nous espérons que les personnes qui recevront cette attention, y sentiront toute notre empathie et sympathie. Un immense merci à Dominique Godard pour la coordination, et à toutes les petites mains d'A Noste la Gargale et de l'accueil de jour d'Anglet, à Madame Charlotte Marsa, à Babeth la nounou de Villefranque, à Pantxika Toussaint, à Dominique, fille de notre Josette F.

Des brioches et des câlins

Les nounous de Villefranque – Babeth, Caroline, Virginie – et leurs mini-Millafrangars sont venues nous régaler de leur bonne humeur ! Comme toute bonne amatxi, on a pâtissé avec eux : brioches aux pépites de chocolat façon pain perdu... Un pur délice qui a fait fondre les cœurs et les papilles.

Semaine bleue : à vos votes !

Comme chaque année, nous avons participé à la Semaine bleue avec notre œuvre collective exposée à la Galerie des Corsaires. On espère que vous avez voté, chers Millafrangars, pour qu'on puisse ramener une nouvelle victoire ! Verdict au prochain épisode...

Les lutins de Noël

N'oubliez pas chers milafrangars que cette année nous renouvelons nos créations de Noël. Venez, fin novembre début décembre, voir nos décorations et nos douceurs.

Et maintenant ?

On continue sur cette belle lancée, entre partages, projets, sourires et solidarité. Un grand merci à chacun d'entre vous. Ce qu'on vit ensemble, c'est précieux... et ça donne envie de continuer à construire, toujours main dans la main. Bel automne à tous... et à très bientôt pour de nouvelles aventures !

Tartiflette d'Oihan Bazter

Les Ingrédients

Pour 4 personnes :

- 1 kg de pommes de terre (à chair ferme : type Charlotte ou Belle de Fontenay)
- 200 g de lardons fumés (ou chorizo pour les locaux qui réinventent la recette).
- 1 reblochon entier (environ 450-500 g) et 1 fromage de tartiflette.
- 1 c. à soupe d'huile ou un peu de beurre
- 1 gros oignon
- 1 verre de vin blanc sec (de Savoie de préférence, mais un bon vin blanc fera l'affaire)
- Sel, poivre



La recette

1. Cuisson des pommes de terre

Éplucher les pommes de terre.
Les couper en rondelles fines.
Les faire cuire à l'eau salée 10 à 15 minutes (elles doivent rester fermes). Égoutter et réserver.

2. Préparation de la garniture :

Émincer l'oignon.
Dans une poêle, faire revenir l'oignon dans un peu d'huile ou de beurre.
Ajouter les lardons (ou le chorizo) et les faire dorer.
Déglaçer avec le vin blanc. Laisser mijoter à feu doux pendant 5 minutes. Poivrer (mais éviter l'ajout de sel, les lardons et le reblochon le sont déjà).

3. Assemblage :

Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7).
Dans un plat à gratin, disposer une couche de pommes de terre.
Couper le reblochon en petits morceaux et l'ajouter.
Recouvrir avec le mélange lardons/oignons.
Terminer par une autre couche de pommes de terre (ou tout mélanger, c'est aussi très bon).
Couper le fromage à tartiflette en deux dans l'épaisseur (ou en quarts selon sa taille) et le disposer croûte vers le haut (ou vers le bas selon les goûts) sur le dessus.

4. Cuisson :

Enfourner 20 à 25 minutes, jusqu'à ce que le fromage soit bien fondu et gratiné.
À vos fourchettes !

Pour la seconde version, les pommes de terre sont écrasées à la fourchette dans une assiette puis recouvertes de sauce. Bon appétit !



Rencontre

Miren Larronde maraîchère à Villefranque

Jeune maraîchère passionnée et passionnante, pétrie de convictions qu'elle met en application chaque jour dans son « jardin », elle résume son activité ainsi : « J'essaye de faire pousser des légumes ».



Jeune agricultrice à Villefranque, qu'est-ce qui vous a conduit au choix de cette profession, ici ?

J'ai vécu 12 ans loin de chez moi, dont 10 à Paris. Très attachée à mes racines, j'ai eu envie de revenir au Pays Basque et à la langue basque, et je cherchais à exercer un métier utile aux gens. L'aspect nourricier et créateur de lien étant essentiel pour moi ; c'était le moyen de me réancker parmi les gens et le village.

Avant cette reconversion, quel a été votre parcours ?

Un Bac littéraire au lycée Etxepare, un CAP et Bac pro en ébénisterie, un Diplôme des Métiers d'Art restauration de mobilier ancien, puis commerce de l'art et des antiquités. J'ai beaucoup évolué dans ce domaine à Paris, en particulier aux puces de Saint-Ouen, et j'ai adoré travailler avec de beaux objets, mais j'avais besoin de créer un projet ancré sur ce territoire.

En tant que maraîchère, comment fait-on pour s'implanter ici, dans une zone soumise à une grosse pression foncière ?

Au vu de la pression foncière, j'ai fait le choix de m'installer sur une petite terre familiale, ce qui n'a rien de conventionnel. Le terrain est très petit, 6500 m² dont 1000 m² de surface cultivée, très organisée, et c'est lui qui dicte mes pratiques agricoles. Mon système repose sur la diversité, ma petite superficie m'empêche de produire en quantité.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

La polyvalence : il faut avoir des connaissances agronomiques sur le sol, sur les légumes, leur saisonnalité et la rotation des cultures, sur les maladies, les insectes, les systèmes d'irrigation, le montage de serres, sans compter la partie administrative, la commercialisation... J'aime aussi être confrontée à des situations qui me poussent à innover. Le monde agricole regorge d'inventeurs d'outils, de créations, de bricolages qui facilitent le quotidien. Même si le principal outil du monde agricole reste l'humain, la personne. Et parfois le plus difficile c'est de se raisonner, d'apprendre à se ménager un peu pour durer. Si on perd son aptitude à travailler, on perd tout.

Comment s'est passée votre installation et de quand date-t-elle ?

Pour mon installation, le 1er avril 2024, j'ai été accompagnée par la chambre d'agriculture, et j'ai également pu bénéficier du soutien technique de B.L.E (Biharko lurraren elkartea) le CIVAM Pays Basque, lieu d'échanges et de formations très important.



J'ai pu également compter sur l'aide de ma famille et de mes amis et c'est cette solidarité qui m'a beaucoup aidée. Mon activité est trop prenante pour envisager la double activité. Je sais que certains y arrivent, mais moi je ne pourrais pas.

Comment le projet a été accueilli par votre famille ?

C'était une surprise, plutôt perplexe. Déjà pour l'ébénisterie ce n'était pas évident, alors le maraîchage... Ma mère était professeur d'histoire-géographie, et mon père avocat. C'est très abstrait pour eux, mais ils apprécient de manger mes légumes !! Mais ma sœur m'a toujours soutenue. Ne pas être issue du monde agricole est autant un inconvénient qu'un atout. L'inconvénient c'est qu'on a moins de soutien, de transmission familiale et de personnes ressources vers qui se tourner. La contrepartie, c'est la liberté dont je dispose pour mes pratiques.

« Hegoa » : Mes grands-parents se sont installés dans cette maison familiale dans les années 70, la famille de mon père était originaire du Quartier bas. Nous avons vécu dans cette maison avec mes grands-parents, mes parents et nous (trois générations) jusqu'à mes dix ans, et mon souhait était aussi de la faire revivre. Aujourd'hui, j'y vis avec mes parents, ma sœur et son conjoint.

Quel est votre rapport au numérique (réseaux, IA...) ?

J'ai un téléphone portable, et j'ai un système d'irrigation automatisé dans les serres. Pour le reste... j'ai un rapport assez détaché avec le numérique. Je vends sur Villefranque, je me déplace le moins loin possible. Je fournis des légumes à l'AMAP de Villefranque depuis avril, je fais un marché chez moi l'été, et je vends également à Arraunza Coop.

Avez-vous un réseau, connaissez-vous d'autres maraîchers sur la commune avec qui échanger ?

Je connais un peu Matthieu Sallaberry, nous n'évoluons pas du tout dans le même type de structures et nos connaissances respectives sont très différentes, mais je suis convaincue que des ponts sont possibles entre nous sur beaucoup de sujets.

Quelles sont alors vos pratiques ?

Je fais tous mes semis. Je pars de la graine et j'utilise des tables chauffantes. Mais, l'année prochaine, je ne ferai plus les semis de piments, ils ont tous été mangés par les limaces à la fin. C'est fragile comme semis, et c'est là où je pourrais solliciter le conseil de Matthieu Sallaberry car eux-aussi produisent leurs semis de piments.

Je n'utilise pas d'insecticide ni même de produits autorisés en BIO. Je suis vraiment hors cadre. Je fais moi-même mes purins : d'orties, de prêles... là, je vais mettre des canards coureurs indiens pour manger les limaces. J'aimerais mettre en place un dispositif pour récupérer les eaux de toiture, mais j'hésite encore : une poche souple prendrait de l'espace cultivable, et est constituée de plastique. Il y a encore beaucoup trop de plastique dans l'agriculture.

Cette année j'ai utilisé des toiles tissées pour mes légumes-fruits, et ça a amélioré considérablement le temps de désherbage. Alors que l'an dernier j'étais contre !

Donc je dois aussi faire des compromis avec mes convictions de base. Nous sommes contraints par la nature et les aléas, et ça permet d'apprendre à relativiser et prendre du recul.

Avez-vous un projet de développement pour les 10 ans à venir ?

La chambre d'agriculture me préconise d'agrandir ma surface de travail. Je n'ai pas encore l'opportunité d'un terrain, mais cela poserait la question du déplacement et du choix de culture à y installer. J'aimerais déjà perfectionner mon système ici, en terme d'optimisation des rotations, et il me reste beaucoup de choses à apprendre. J'imagine également des évolutions autour d'une haie fruitière, la plantation d'un petit jardin de plantes vivaces. J'ai plein d'idées, mais seulement 2 mains. Mais je crois aussi qu'il y a beaucoup à développer autour du monde agricole, dans la pédagogie et la découverte de ce milieu.

“La création d'un projet ressemble forcément à la personne qui le porte”

99

Un Olivier pour Emmy

Notre petite Emmy est décédée d'un cancer au mois de mai. Elle avait 6 ans. Elle était en classe de CP.

Elle est tombée malade en septembre 2024. Très vite, nous avons appris qu'elle avait une tumeur au cerveau. En novembre son état s'est aggravé, elle a subi une lourde opération. Le lendemain de Noël, l'oncologue de Bordeaux nous annonçait que la tumeur était cancéreuse, rare, mal placée et qu'elle s'était étendue aux os. Dès le 1^{er} Janvier Emmy était hospitalisée à Bordeaux pour commencer les examens et les chimios.

Son combat a été compliqué et douloureux. Emmy a toujours gardé le sourire, sans jamais se plaindre. Un petit robot a été installé dans sa classe pour qu'elle puisse suivre les cours en visio depuis la maison et garder le contact avec ses amis. C'était très pratique. Sa maîtresse Michaëlle, venait à la maison le soir, le plus souvent possible pour lui donner des cours. Emmy a toujours gardé le contact avec ses camarades et l'école, ils l'ont beaucoup aidée à garder le moral.

Malheureusement, Emmy a été emportée par la maladie le 13 mai. Ses camarades n'ont jamais perdu espoir de la revoir sur pied. À 6 ans, il n'est pas normal de perdre une amie. L'annonce de son décès a été très difficile, pour les maîtresses, pour les enfants et leurs parents.

Fin juin, la fête de l'école a été annulée, l'école n'avait pas la tête à préparer un spectacle. Une kermesse pour les enfants a bien eu lieu le 21 juin. Ils ont pu s'amuser et clôturer cette année si particulière. Des mamans avaient même confectionné pour tous les enfants, des petits bracelets rose marqués "EMMY", cela nous a beaucoup touchés.



Quelques jours après cette kermesse, les maîtresses et les enfants ont fait une journée "entre copains" et ont chanté, dansé, rigolé dans l'école. La classe d'Emmy a dit des mots pour elle, et a chanté une de ses chansons préférées. Ensuite, tous les enfants sont allés devant l'école, et ont planté un immense olivier à la mémoire d'Emmy.

Au travers de cet article sur l'Olivier, nous souhaiterions remercier du fond du cœur les personnes qui ont eu cette belle idée : merci Michaëlle, merci Emilie, merci Christophe, merci à la mairie, et merci à toutes les autres personnes qui ont contribué à ce geste. Merci à tous les parents qui nous ont soutenus et accompagnés pendant ces longs mois difficiles. Merci aux enfants pour leurs jolis dessins, pour leurs visites, leurs vidéos, et leur force... merci d'avoir donné le sourire à notre Emmy.

Merci à tous du fond du cœur.

Famille Harribey
David, Anaïs, Kylian, Lylou.

École publique

Semaine Klima

À l'occasion de la semaine Klima, action accompagnée par le CPIE Littoral basque et avec l'aide de la Région Nouvelle Aquitaine et le CAPB, les élèves de CM1/CM2 exposeront leurs œuvres créatives sur le thème « imaginer le village en 2050 », auprès de celles d'autres élèves du secteur à la salle Kiroldegi à Lahonce, le 7 octobre. Le périscolaire va également présenter une fresque commune réalisée par les élèves sur ce thème.



Rentrée des classes

Allez, c'est parti pour une nouvelle année scolaire enrichissante et créative ! Nous commençons cette nouvelle année scolaire avec excitation, joie et énergie. Le lundi 1^{er} septembre, nous avons accueilli à bras ouverts nos nouveaux élèves et enseignants, et leur souhaitons une bonne rentrée scolaire. Nous accueillons cette année 175 élèves de la Petite Section de Maternelle jusqu'au CM2, répartis en 8 classes. L'école propose, depuis la rentrée 2024, un enseignement immersif basque pour la maternelle et un enseignement bilingue basque pour l'élémentaire. Nous souhaitons la bienvenue à tous les enseignants, à leurs élèves, aux personnels du périscolaire et à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de notre école.

École privée



La rentrée vue par les enfants

Pour la rentrée je n'avais pas trop envie de me lever mais j'étais aussi un peu excité.

J'aime la rentrée parce qu'il y a des matières que j'aime comme l'art, la musique, le français et la poésie.

À l'école il y a des disputes, des embrouilles mais à chaque fois tout se finit bien.

Avant la rentrée, j'aime beaucoup faire les fournitures.

J'avais très envie de retrouver tous mes copains.

Je voulais savoir dans quelle classe j'allais.

Même si j'adorais les vacances parce qu'on peut se reposer et qu'on n'a pas de devoirs, l'école me manquait un peu.

Je stressais beaucoup de ne pas savoir comment ça allait se passer.

C'était bien de reprendre l'école, mais les vacances c'est très bien quand même.



99

C'est la rentrée !

Lundi 1^{er} septembre 9h : la cloche a sonné pour les 141 élèves de l'école Sacré Cœur mais aussi pour deux petites nouvelles !

Enfin...petites...plus vraiment, car elles ont dépassé les 1m50 depuis longtemps !

Pourtant l'une et l'autre se sont retrouvées au milieu des maternelles dès le premier jour !

De qui pouvait-il bien s'agir ?

Evidemment, vous l'aurez bien compris, il s'agissait de Marina Lefebvre, enseignante nouvellement nommée en maternelle et Elaïa Maisterrena, en formation, par alternance, au CAP petite enfance.

La première travaillera cette année à mi-temps auprès des élèves monolingues et la seconde sera d'une aide précieuse auprès des maternelles bilingues.

Voilà donc, pour cette reprise en maternelle, une équipe étoffée pour aider les enfants à grandir, travailler et jouer ensemble et mener de nombreux projets toute l'année !

66

66

Rénovation de la Mairie



Interview

Etienne CEDET

Entreprise GAILLARD Menuiserie



“

Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

J'ai 24 ans, je suis chargé d'affaires pour la menuiserie Gaillard. Je coordonne les interventions sur les chantiers (prévoir le matériel, valider les plans avec les architectes, discuter de la conception, organiser les plannings).

J'ai commencé par un CAP menuiserie, agencement et je suis rentré dans l'entreprise Gaillard où j'ai passé mon BAC pro, BTS et licence en alternance (lycée Cantau et au lycée Haroun Tazieff).

Nous sommes implantés à Bidart. (Directeur : Philippe Heliot, Gérant : Philippe Saubusse).

L'entreprise compte 13 personnes : 9 pour la pose et la fabrication et 4 en bureau d'étude pour la partie faisabilité, dessinateur, appels d'offres, chiffrage, suivi chantier. On fait essentiellement de la menuiserie intérieure,

occasionnellement, on peut réaliser de la menuiserie d'extérieur comme pour le chantier de votre mairie.

Vous avez répondu à l'appel d'offre lancé par la mairie pour la rénovation de celle-ci, pouvez-vous préciser la nature de votre chantier ?

Oui, nous intervenons sur l'ensemble des portes, des plinthes, l'agencement intérieur (placards, banques d'accueil, cuisines, bureaux, escaliers). Nos travaux ont commencé par la fourniture et la pose des portes pour que les plaquistes puissent monter les cloisons.

Après le passage des peintres, nous avons pu faire les sols, poser les plinthes, le montage des meubles, les placards, les cuisines, les bureaux. On a fabriqué les bureaux, la cuisine, les banques d'accueils pour la mairie, l'agence postale et les verrières.

C'est un joli chantier avec un rendu très beau de grande ampleur.

Est-ce que vous avez eu des contraintes ?

Tout s'est bien passé, le planning a été respecté. Quelques contraintes, bien sûr, comme qu'habitude : respecter les côtes, respecter les demandes des architectes. Nous passons souvent après tous les corps de métiers et donc effectivement, il faut que l'on s'adapte. « Réaliser une demande d'architecte en fonction de ce qu'il y a réellement sur place n'est pas simple parfois ». Avec l'appui de Camille, l'architecte, on a pu bien s'entendre et trouver des solutions très facilement.

Vous avez participé aux différentes réunions hebdomadaires de ce chantier ?

Oui, justement ces réunions permettent de lever tous les petits loups qu'on peut avoir. Ça va être toutes les interfaces avec les autres corps de métier. Je pense notamment à l'intégration des LED dans les meubles de cuisine. On a travaillé en lien avec l'électricien. Toutes les équipes se sont bien entendues sur ce chantier et c'est très appréciable.

Est-ce que vous avez une partie de recyclage dans votre entreprise ?

Oui, on sépare tout le bois qui sera recyclé pour faire de la matière première et servira à fabriquer de nouveaux meubles.

”

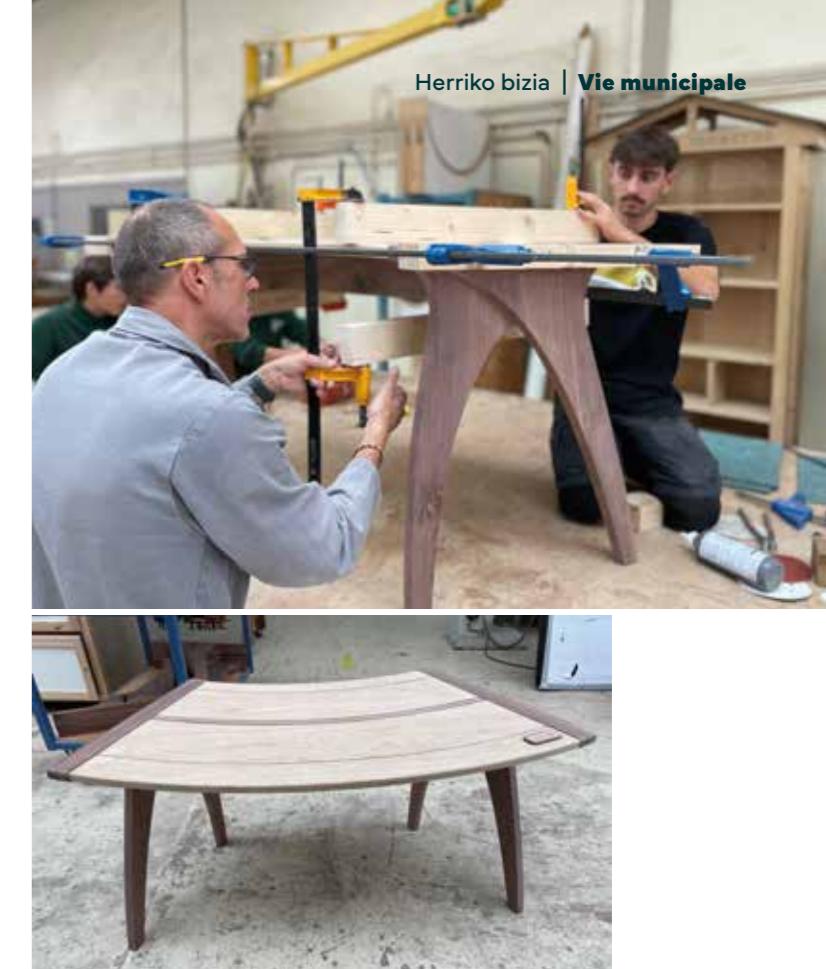


Réalisation des tables du conseil municipal

Ce mercredi 24 septembre 2025, nous avons été accueillis pour la 2ème fois au Lycée CANTAU par Philippe MOINE, professeur en menuiserie et ses élèves Enzo, Mikel, Yannick (1^{ère} année Bac Professionnel)

Point sur ce beau projet collectif qui arrive à sa fin, un grand bravo à cet enseignant qui a dessiné, impulsé et coordonné ce travail depuis quelques mois.

Passionné par son métier, Philippe a embarqué ses élèves dans la réalisation des tables pour la salle du Conseil Municipal, mêlant l'authenticité de l'ancien et la modernité des lignes contemporaines. Il leur a transmis son savoir-faire et son goût pour le travail du bois. Le résultat est magnifique !



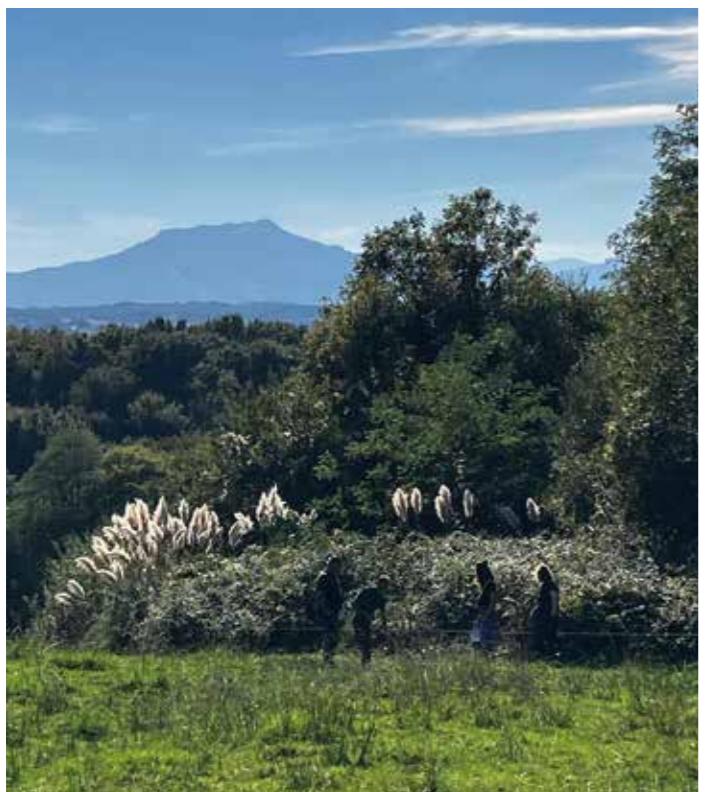
Cet été, le trinquet a retrouvé de la couleur !



Aménagement paysager de la colline Mendiburua

Le projet avance ... Une rencontre avec les riverains du site a eu lieu le 9 septembre et a permis de leur présenter le projet d'aménagement.

Début octobre, nous rentrons en phase opérationnelle avec la matérialisation des emplacements dédiés au verger en compagnie de l'association Milaguntza et des agriculteurs chargés de l'entretien de ce site.



Désimperméabilisation et verdissement de la cour de l'école publique

Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école et leurs enseignants commenceront à réfléchir au réaménagement de la cour de l'école primaire avec l'aide de Lilika et Keima. Des ateliers participatifs seront mis en place par le prestataire retenu, afin de créer un projet adapté, diversifié, sobre et juste.

Nouveau !

Commerces et services



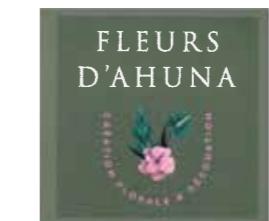
AINARA

AINARA Esthéticienne

Ouverture du salon le 3/11/2025.
Horaires d'ouverture : du lundi (9H-19H) au samedi midi (9H-13H)
Prestations pour femme et homme :
soin visage sur mesure, soin corps
relaxant, drainage lymphatique,
onglerie, beauté du regard,
maquillage professionnel, épilation.



@AINARAMAKEUPARTIST



MDA 64 : plus proche de vous

Les points d'accueil MDA

Secteur Pau agglomération : Pau : MDPH - Crèche administrative - Rue Pierre Bonnard
Orthez : SDSEI - 5 rue Jean-Marie Lhoste
Mourenx : SDSEI - Centre Yves Drieau - Avenue de Mourenx
Sales-de-Béarn : SDSEI - Pôle social - 4 rue des jardins
Morlaàs : SDSEI - Rue François Doflo
Nay : SDSEI - Centre multi-services - 8 cours Pasteur
Thèze : Maison de la prévention - 64 avenue des Pyrénées
Oloron-Sainte-Marie : SDSEI - 14 rue Adoue
Bayonne : SDSEI - 25 avenue de Moundré
Anglet : SDSEI - 2 avenue Belle Maron
Ustaritz : SDSEI - Rue Hiribetche - Bâtiment La Guadeloupe
Cambo-les-Bains : SDSEI - Centre multi-services - Avenue de la Mairie
Hendaye : SDSEI - Rue de l'Airport - 21 des Joncours
Saint-Jean-de-Luz : SDSEI - 15 rue Chauvin Dragon - Résidence Paquier
Saint-Palais : SDSEI - Maison des Services - Télakao Karrika
Médiéde : SDSEI - 6 place de la Roseraie
Saint-Jean-le-Vieux : SDSEI - 2083 route de Saint-Jean-Pied-de-Port
Hasparren : SDSEI - Centre multi-services Elge - 11 rue Gaskoina

Pour trouver le point d'accueil le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur le site www.mda64.fr

05 59 04 64 64
www.mda64.fr

MDA 64
Maison départementale de l'autonomie
des Pyrénées-Atlantiques



informer et accompagner
les personnes âgées,
les personnes en situation de handicap
et les proches aidants

Plus proche de vous !
Zugandik kurbilago !
Au ras de vos autes !



Focus sur

Un élu

Rencontre avec **Colette ARNOU**

Qui ne connaît pas notre avenante et chaleureuse adjointe à la commission « Sport, Jeunesse et Associations », qui achèvera son 4^{ème} mandat dans quelques mois, mais dont l'enthousiasme et la motivation restent intacts ? Je vous propose de la découvrir...

Qui êtes- vous, Colette ARNOU ?

C.A : Je suis née et j'ai grandi à Bayonne au quartier Saint Esprit où mes parents étaient commerçants. Dans ce quartier, tous les commerçants se connaissaient et partageaient, comme dans une grande famille. Comme j'avais besoin de me dépenser et que, dans mon entourage il n'y avait que des garçons, j'ai été initiée au rugby et au foot.

J'ai découvert Villefranque par le père de mes enfants, qui en était natif, et j'ai immédiatement été séduite par la beauté du village. Après avoir vécu au bourg dans les années 80, nous avons ensuite rejoint Saint-Pierre ; mais au moment de construire notre maison, nous avons tout naturellement cherché un terrain sur Villefranque et nous avons eu un coup de cœur.

Je suis maman de deux garçons qui ont été scolarisés à Villefranque et ont fait partie du Comité des Fêtes, et l'heureuse grand-mère de deux petites filles, une de chaque fils. Professionnellement, j'ai travaillé toute ma carrière dans la prévoyance, et depuis le 1er janvier 2025, je suis une retraitée comblée.

A ce jour, je participe à mon 4^{ème} mandat. Je n'avais jamais considéré être élue, c'est une situation qui relève du hasard ou plutôt d'un concours de circonstances. Pour la petite histoire, en 2001 Beñat LARRAMENDY, déjà maire, était en train de constituer sa liste pour se présenter à nouveau. Mes enfants étaient jeunes, j'assurais la comptabilité pour l'entreprise de mon

mari, je travaillais aussi de mon côté... j'ai souvenir qu'il a commencé doucement à parler de parité et qu'il cherchait vraiment à donner une place aux femmes. Il me sollicite donc, et comme il m'avait si chaleureusement accueillie à mon arrivée sur la commune, j'ai accepté sa proposition, pour voir. La machine était lancée. J'ai effectué deux mandats en tant que simple conseillère municipale et j'ai pris un tel plaisir à participer à la vie de la commune, que j'ai souhaité aller plus loin et m'investir encore davantage pour les Milafrangars en prenant un rôle d'adjointe, lors de l'arrivée de Robert DUFOURCQ en tant que Maire. Je n'étais toujours pas rassasiée quand en 2020 Marc m'a demandé si j'étais toujours aussi motivée, et donc je suis repartie pour un quatrième et dernier mandat !

Depuis presque 6 ans maintenant, vous êtes adjointe à la commission « Sport, Jeunesse et Associations ». Que représente ce domaine pour vous, et pourquoi avoir accepté ce poste ?

C.A : J'ai toujours été consciente de la richesse de notre tissu associatif. A l'époque, j'allais à la gymnastique, j'y voyais la bonne ambiance, et une fois élue, j'ai eu envie de m'impliquer, de contribuer avec l'équipe de la commission pour être à l'écoute de tous ces bénévoles qui dynamisent notre commune et sans lesquels ces associations ne seraient pas pérennes.

“

J'ai éprouvé un immense plaisir pendant ces 24 années. Plaisir à participer à la vie municipale qui a été une totale découverte ; plaisir à aimer son village et à le regarder avec un autre regard ; plaisir à rencontrer des personnes différentes et chance d'avoir fait la connaissance de belles personnes.

”

C'est un univers humainement riche, que j'ai découvert au fil des ans, car les associations œuvrent pour le bien-être de tous. Du plus petit au plus grand, du plus jeune au plus vieux, personne n'est oublié ! Je suis admirative de cet intérêt porté à l'autre, et dès que je les sens investies dans un projet ou une initiative, je me dis « que pourrait-on faire pour les appuyer ? ». N'oublier personne, entretenir le lien social, créer du lien intergénérationnel, ce sont des valeurs qui me parlent. Fédérer autour d'une cause ou d'un objectif est quand même plus porteur que de ne penser qu'à soi. D'ailleurs, je ne me voyais pas œuvrer dans une autre commission que celle-là !

En quoi consiste votre action, et où en êtes-vous de vos chantiers ?

C.A : Dans le sport et la culture, on se crée des objectifs atteignables, compte tenu des moyens financiers, logistiques, et des structures d'accueil dont nous disposons. Nous avons une superbe Maison pour Tous, mais les possibilités en son sein ne sont hélas pas infinies. Les manifestations que nous proposons ne sont pas les mêmes que dans de plus grosses communes disposant de matériel, d'un service dédié, etc... Cela n'empêche pas notre commission d'être investie. Les événements culturels se déroulent souvent le week-end et en soirée, et la commission est constituée d'un petit groupe de personnes élues. Heureusement, nous avons le soutien du personnel des Services Techniques, sans qui rien ne serait possible. Il est efficace et apporte un soutien sans faille.

Notre travail au sein de la commission va consister à dynamiser notre commune, en lui trouvant des événements calibrés, du spectacle vivant qui s'adresse au plus grand nombre, ou en motivant les associations

à travailler ensemble autour d'actions ciblées (telles que le Téléthon). Nous répondons aussi à des sollicitations extérieures, à des prestataires qui souhaiteraient intervenir sur la commune. Mais nous devons trancher en vérifiant si c'est réalisable logistiquement. Passer au niveau au-dessus est donc actuellement difficile, mais cela se fera un jour.

Les objectifs de la commission sont d'être à l'écoute de nos associations pour répondre au mieux à leurs besoins en disponibilité de salles communales et/ou en matériel, et de développer l'accueil de spectacles ; c'est le cas de troupes de théâtre amateur qui proposent des spectacles avec une entrée libre, donc accessibles à tous. Nous avons à cœur de rendre la culture accessible, et le public est au rendez-vous, même s'il a fallu du temps. Chorales basques, jeux gonflables pour enfants, spectacle de Noël et chasse aux œufs de Pâques représentent la pluralité des propositions. Sans compter le développement d'actions pour notre bibliothèque municipale, tout particulièrement sur ce mandat.

Quelle vision de la ville portez- vous ?

Par conséquent, quelles sont vos perspectives, vos axes prioritaires dans les mois à venir ?

C.A : Je pars dans l'idée de pérenniser ce qui a été entrepris sur ce mandat, sachant que le temps file très vite ! D'ici fin 2025, la programmation prévoit des pièces de théâtre, deux concerts... Janvier 2026 sera occupé par les cérémonies des vœux et très vite février avec une dernière pièce de théâtre.

En mars, ce sera la fin du mandat et surtout de mon mandat ! Le temps passe et pour cette raison, j'ai fait le choix de ne pas me représenter aux élections pour laisser la place aux jeunes. J'aurai le plaisir de faire partie de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque et je participerai, sans aucun doute, à la vie associative de Villefranque, mais d'une autre façon ! Et je viendrais assister aux manifestations culturelles qui seront proposées avec le plus grand plaisir !

Je voudrais juste ajouter que j'ai éprouvé un immense plaisir pendant ces 24 années. Plaisir à participer à la vie municipale qui a été une totale découverte ; plaisir à aimer son village et à le regarder avec un autre regard ; plaisir à rencontrer des personnes différentes et chance d'avoir fait la connaissance de belles personnes.

Extraits du conseil municipal du 20 mai 2025

Ordre du jour du conseil municipal du 20 mai 2025 :

- 0 Approbation du PV de la séance précédente
- 1 Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier
- 2 Délibération portant mise en place d'un régime indemnitaire relatif aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (RIFSEEP)
- 3 Servitude de tréfonds sur les parcelles AH 491 et AH 492
- 4 Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal
- 5 Questions diverses

1. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité

Le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour assurer les missions d'entretien des espaces verts.
L'emploi serait créé pour la période du 1er juillet 2025 au 31 août 2025.

La durée hebdomadaire moyenne de travail de l'emploi serait fixée à 35 heures.
Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C et serait pourvu par le recrutement de 2 agents contractuels.
Le Maire précise qu'il s'agit des emplois d'été pour les services techniques municipaux. Deux jeunes Milafrangars, dont l'un a déjà travaillé l'été dernier, viendront renforcer nos équipes en juillet et en août.

2. Délibération portant mise en place d'un régime indemnitaire relatif aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (RIFSEEP)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibérations en date du 7 juillet 2021, 20 septembre 2022, 9 mai 2023, 11 février 2025, un régime indemnitaire avait été mis en place pour le personnel de la commune.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir le régime indemnitaire pour les contractuels de droit public et de valider l'ensemble des évolutions proposées ci-dessous.
De ce fait, il propose d'abroger l'ensemble des délibérations en vigueur, et de refondre le dispositif en une délibération unique.

1 – LES PERSONNELS BÉNÉFICIAIRES

Au vu des dispositions réglementaires en vigueur, le RIFSEEP a été instauré pour le corps ou services de l'Etat servant de référence à l'établissement du régime indemnitaire pour les cadres d'emplois listés ci-dessous :

- Les attachés
- Les rédacteurs
- Les adjoints administratifs
- Les techniciens
- Les agents de maîtrise
- Les adjoints techniques
- Les adjoints d'animation
- Les ATSEM

Les primes et indemnités seront versées :

- aux fonctionnaires stagiaires et titulaires
- aux agents contractuels de droit public de la collectivité de 1 an d'ancienneté sur les mêmes bases que celles prévues pour les fonctionnaires assurant des missions de même nature et même niveau hiérarchique.

2 – L'INDEMNITÉ LIÉE AUX FONCTIONS, AUX SUJÉTIONS ET À L'EXPERTISE (IFSE)

L'IFSE vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale du nouveau régime indemnitaire.
Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels liés au poste et, d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle.

Pour l'Etat, chaque part de la prime est composée d'un montant de base modulable individuellement dans la limite de plafonds précisés par arrêté ministériel. Les montants applicables aux agents de la collectivité sont fixés dans la limite de ces plafonds.

Pour chaque cadre d'emploi, il convient de définir des groupes de fonctions selon les critères suivants :

- Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;
- Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

À chaque groupe est rattaché un montant indemnitaire maximum annuel à ne pas dépasser.

Les groupes de fonctions sont hiérarchisés : le nombre de groupes de fonctions est fixé par arrêté pour chaque cadre d'emploi.

Le montant de l'IFSE individuel attribué par l'autorité territoriale aux membres d'un même groupe de fonctions est susceptible d'être différent entre ces agents pour tenir compte du niveau de diplôme, de l'expérience, de l'expertise et de la technicité acquises par chacun dans l'exercice de ses fonctions.

3 – LE COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Chaque année un complément indemnitaire pourra être versé aux agents en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir appréciés dans les conditions de l'entretien professionnel. Cet entretien doit être obligatoirement utilisé pour justifier le versement du CIA ou le non-versement.

Le versement individuel est facultatif et conditionné par l'atteinte des critères d'appréciation.

Seront appréciés :

- L'implication au sein de la collectivité
- Les aptitudes relationnelles
- Le sens du service public
- La réserve, la discréption et le secret professionnels
- La capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Le travail en autonomie
- La rigueur et la fiabilité du travail effectué
- Ses démarches d'évolution dans son domaine d'intervention

Le montant maximum du complément indemnitaire annuel sera le même pour tous les agents de la commune proratisé en fonction du temps de travail.

Le complément indemnitaire annuel a vocation à être versé aux agents qui ont effectivement exercé leurs fonctions pendant un temps suffisant permettant à l'autorité hiérarchique d'apprécier leur engagement professionnel et leur manière de servir.

Le montant individuel de l'agent, compris entre 0 et 100 % du montant maximum du CIA, est attribué au vu des critères précités, dans la limite des plafonds fixés dans la présente délibération.

Ce versement est non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

4 – LES MONTANTS

Les montants figurant dans les tableaux ci-dessous correspondent au montant brut annuel pour un agent à temps complet.

Compte tenu des effectifs employés par la collectivité, les montants retenus pour chaque groupe de fonction seront compris entre 0 et le montant maximum figurant dans chaque tableau ci-dessous.

Filière administrative

- Attachés territoriaux (catégorie A)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1 A1	Direction générale	20 000 €	1200 €	21 200 €
Groupe 2 A2	Direction générale adjointe	16 000 €	1200 €	17 200 €
Groupe 3 A3	Responsable ressources	15 000 €	1200 €	16 200 €

- Rédacteurs territoriaux (catégorie B)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1 B1	Responsable service à la population	14 000 €	1200 €	15 200 €
Groupe 2 B2	Responsable service comptabilité/ finances Responsable cadre de vie et territoire	12 000 €	1200 €	13 200 €

- Adjoints administratifs territoriaux (catégorie C)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1 C1	Agent de gestion comptable et budgétaire Agent d'accueil polyvalent et chargé de communication	10 500 €	1200 €	11 700 €
Groupe 2 C2	Agent d'accueil Agent de gestion APC	7 000 €	1200 €	8 200 €

Filière technique

- Techniciens territoriaux (catégorie B)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe B1	Directeur des services techniques Responsable Pôle Cadre de vie et Territoire	14 000 €	1200 €	15 200 €

- Agents de maîtrise (catégorie C)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe C1	Responsable du service périscolaire	10 500 €	1200 €	11 700 €

- Adjoints techniques (catégorie C)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1 C1	Agent de gestion urbanisme, voirie et réseaux Agent d'encadrement des services techniques	10 500 €	1200 €	11 700 €
Groupe 2 C2	Agent d'accompagnement à l'éducation des enfants	8 000 €	1200 €	9 200 €
Groupe 2 C3	Agents périscolaires : garderie, entretien, service cantine Agents des services techniques : espaces verts, entretien bâtiments, voirie, réseaux	7 000 €	1200 €	8 200 €

Filière animation

- Adjoints territoriaux d'animation (catégorie C)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe C1	Agent d'accompagnement à l'éducation des enfants	8 000 €	1200 €	9 200 €

Filière sociale

- Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (catégorie C)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe C1	Agent d'accompagnement à l'éducation des enfants	8 000 €	1200 €	9 200 €

5 – LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

a. LE RÉEXAMEN

Le montant de l'IFSE fait l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions ou d'emploi,
- en cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite à un concours,
- au moins tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et en fonction de l'expérience acquise par l'agent.

b. LA PÉRIODICITÉ DE VERSEMENT

L'IFSE sera versée mensuellement dans la limite du montant annuel individuel attribué.

Le CIA sera versé en une seule fraction au mois de novembre, suivant l'entretien professionnel relatif à l'année concernée par le versement.

c. MODALITÉS DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION EN CAS D'ABSENCES

En ce qui concerne le cas des agents momentanément indisponibles, l'IFSE suivra le sort du traitement pendant :

- les congés annuels
- les jours d'aménagement et de réduction du temps de travail
- les congés de maladie ordinaire hors l'application du jour de carence
- les congés pour accident de service ou maladie professionnelle
- les congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant, d'adoption
- les périodes de temps partiel thérapeutique

Pendant les périodes préparatoires au reclassement, l'IFSE sera versée, pour une durée maximale de 6 mois, à 100% et les 6 mois suivants à 50%.

Durant le congé de longue maladie et le congé de grave maladie, le régime indemnitaire est maintenu dans les proportions suivantes :

- 33% la première année
- 60% les deuxièmes et troisièmes années.

Le régime indemnitaire est suspendu durant le congé de longue durée.

Lorsque l'agent est placé en congé de longue maladie, de maladie de longue durée ou de grave maladie à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé antérieurement accordé au titre de la maladie ordinaire ou d'un congé pour accident du travail ou maladie professionnelle, les primes et indemnités qui lui ont été versées durant ce premier

Le versement des primes, IFSE et CIA, sera maintenu dans les mêmes proportions que le traitement pendant les périodes :

- d'autorisations spéciales d'absence,
- de départ en formation (sauf congé de formation professionnelle)

Le versement du CIA sera proratisé sur la présence effective de l'agent sur l'année civile, la durée de l'absence ne permettant pas une appréciation pertinente de l'engagement et de la manière de servir.

Le versement des primes sera suspendu pendant les périodes :

- de congé de formation professionnelle
- de suspension dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

d. MODULATION SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Pour les agents employés à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel les montants de primes retenus sont proratisés dans les mêmes proportions que le traitement.

e. ATTRIBUTION INDIVIDUELLE

Les attributions individuelles pour les deux parts du régime indemnitaire font l'objet d'un arrêté individuel du Maire.

L'arrêté d'attribution de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise a une validité permanente. Toutefois, en cas de modification du montant, l'arrêté doit être refait.

L'arrêté portant attribution du complément indemnitaire annuel a une validité limitée à une année.

Le Maire attribuera les montants entre 0 et les montants maximums prévus dans les tableaux susvisés.

f. CUMULS

Le RIFSEEP est cumulable avec :

- L'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement)
- Les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (exemples : indemnité compensatrice, indemnité différentielle, GIPA...)
- La prime de responsabilité des emplois administratifs de direction
- les indemnités pour travail de nuit, dimanche ou jour férié,
- les indemnités d'astreintes,
- les indemnités horaires pour travaux supplémentaires ou les heures complémentaires,
- l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections.

Le Maire précise que cette refonte du RIFSEEP s'avérait nécessaire pour permettre l'attribution du régime indemnitaire aux contractuelles du service périscolaire, ayant plus d'un an d'ancienneté, dans les mêmes conditions que les agents titulaires.

Il ajoute également que pour l'année 2024, seules 2 agents sont concernés, et qu'elles percevront cette indemnité à titre rétroactif.

3. Servitude de tréfonds sur les parcelles AH 491 et AH 492

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que plusieurs glissements de terrain ont eu lieu depuis 2018 au chemin Poyloa.

Les propriétés privées jouxtant le talus communal, objet de l'effondrement, ont ainsi fait l'objet d'une sécurisation par la pose de tirants d'ancrage venant conforter la paroi berlinoise posée sur la parcelle communale cadastrée section AH n°196. Ces tirants, nécessaires à l'implantation de la paroi berlinoise, ont été posés à environ 2.40 m de profondeur, sur une longueur d'environ 4 à 7.50 mètres, en fonction des endroits dans le tréfond des parcelles cadastrées AH 491 appartenant à Madame Fanny LEHMANN et AH 492 appartenant à Madame Manon DRAGON et Monsieur Charles PECHBERTY, conformément au plan ci-joint.

Pour définir les droits et obligations de chaque partie et régulariser ainsi la situation, un acte de servitude de tréfonds doit être dressé et publié au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement.

5. Questions diverses

Organisation des astreintes de sécurité publique en matière de voirie, réseaux et bâtiments communaux.

Ces deux derniers mois, en raison d'intempéries qui ont causé des chutes d'arbres, il a fallu mobiliser l'agent d'astreinte en dehors de ses plages d'intervention, afin de sécuriser des voies de circulation pendant la nuit. A ce jour, notre régime d'astreinte ne prévoit pas ce cas de figure, et les agents sollicités pourraient refuser de se déplacer, ou de se déplacer sans couverture sociale. Il convient donc d'engager une réflexion pour étendre le régime des astreintes aux nuits. Il est donc demandé aux services de travailler 2 propositions :

- Astreintes du vendredi soir au lundi matin
 - Astreintes du lundi matin au lundi matin
- En fonction des coûts de mise en place et des possibilités d'organisation de nos équipes, il conviendra de valider l'une de ces deux options.

Extraits du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025

Ordre du jour du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025 :

- 0 Approbation du PV de la séance précédente
- 1 Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : rentrée scolaire 2025-2026
- 2 Modification du règlement intérieur des services périscolaires
- 3 Fixation des tarifs des repas de la cantine scolaire pour l'année 2025-2026
- 4 Attribution de bourses communales 2025
- 5 Décision modificative de crédits n°1 – Budget général
- 6 Conventions de mise à disposition de locaux associatifs – Maison pour tous
- 7 Convention de mise à disposition d'un garage - Multiple rural
- 8 Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal
- 9 Questions diverses

1. Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : rentrée scolaire 2025-2026

Monsieur Le Maire veut assurer la continuité du service périscolaire à la rentrée prochaine 2025-2026.

Il est nécessaire de faire appel à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité. La surveillance, la participation au temps de repas et l'entretien des locaux sont liés à la fréquentation des élèves, toutes ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité. Ainsi, à compter du 29 août 2025 jusqu'au 3 juillet 2026, 6 emplois non permanents d'agents contractuels à temps non complets seront créés (1^{er} échelon du grade d'adjoint technique pour une durée de 11 mois sur une période de 12 mois) dont la rémunération est fixée à IM 366 (INDICE BRUT 367).

Les temps de travail seraient les suivants :

6 POSTES	AFFECTATION	Temps de travail hebdomadaire Lissé sur 11 mois
Agent technique N°1	Cantine – garderie – entretien écoles	13h
Agent technique N°2	Cantine – garderie – entretien écoles	13h
Agent technique N°3	Cantine – garderie – entretien écoles	12h
Agent technique N°4	Cantine – garderie – entretien écoles	10h
Agent technique N°5	Cantine – garderie – entretien écoles	6h
Agent technique N°6	Cantine – garderie – entretien écoles	7h

Une des grandes satisfactions de cette fin d'année, est que les 6 agents contractuels qui ont fait l'année avec nous ont d'ores et déjà postulé à nouveau pour la rentrée prochaine.

2. Modification du règlement intérieur des services périscolaires

Le règlement des services périscolaires (garderie, cantine et pause méridienne) en vigueur a été adopté par le Conseil Municipal le 2 juillet 2024. Il a également été modifié par délibération du 17 décembre 2024, afin d'y intégrer des dispositions du règlement intérieur de l'école publique, et pour prendre acte des évolutions liées à la mise en place du portail famille.

Afin de tenir compte de nouvelles évolutions, ce règlement doit être actualisé pour la rentrée 2025, notamment en raison de la suppression par le Syndicat des Mobilités du service de Transport scolaire pour le primaire à compter de la rentrée 2025.

Mme Larroudé explique que l'actualisation du règlement intérieur est nécessaire en raison de la décision de suppression du transport scolaire à partir de la rentrée prochaine. Le syndicat des mobilités a pris cette décision

au regard de la faible fréquentation de ce service, au regard du coût de mobilisation d'un chauffeur et d'un mini bus.

Pour cette année 2024-2025, seuls 2 enfants ont fréquenté le transport scolaire à l'année. Ces enfants étaient en CM2 et s'en vont donc au collège à la rentrée prochaine. Le syndicat des mobilités se charge de prévenir les familles concernées. Et de notre côté nous retirons l'ensemble des informations relatives au transport scolaire de notre règlement intérieur et de nos supports de communication (site internet, portail familles...)

3. Fixation du tarif des repas de la cantine scolaire pour l'année 2025-2026

Le bilan financier 2024 d'un montant de dépenses égal à 214 147,72 € détermine le prix de revient du repas s'élevant en moyenne à 6,26 €, le reste à charge de la commune égal à en moyenne 2,02 €/repas représentant 54 728,72 € supportés par le budget général.

En 2025, compte tenu des dépenses d'achat du repas en augmentation, des frais de personnel, autres charges (eau, électricité, téléphone, assurance...), le repas coûterait en moyenne 6,27 €. Sans augmenter le prix de vente la commune prendrait à sa charge en moyenne 1,53 €/repas soit environ 55 233,64 €.

Afin de neutraliser l'augmentation prévisionnelle du reste à charge, la commission propose d'augmenter le prix de vente du repas de 1 %. Cela représente une hausse comprise entre 3 et 7 centimes par repas en fonction du tarif, et de 5 centimes pour le tarif normal.

Tarif de vente par repas	Année scolaire 2024 -2025	Année scolaire 2025 -2026
Plein tarif élèves	4,79 €	4,84 €
Tarif minoré élèves	3,46 €	3,49 €
Tarif adultes	6,32 €	6,38 €
Tarif exceptionnel/élève/jour	6,92 €	6,99 €

Mme Larroudé précise que cette année scolaire s'est déroulée et se termine sur de nombreux points très positifs à souligner. A l'exception de quelques sujets sur les réservations de repas nécessitant des ajustements en début d'année, beaucoup d'avancées se sont produites et vont continuer à être mises en place dans l'année qui vient, en continuité des démarches engagées. Par exemple, dès la pré-rentrée, le personnel des écoles bénéficiera d'une formation dispensée par les Alchimistes, dans le cadre de la mise en place de la collecte et du traitement des déchets alimentaires.

De même, dans le souci de protéger nos agents contre le bruit persistant à la cantine, des bouchons anti-bruit leur ont été fournis, permettant d'atténuer le volume sonore subi. Lors du temps du repas de ce jour, certains enfants en partance pour le collège ont souhaité s'exprimer, pour adresser leurs remerciements aux agents du service périscolaire. Par ces prises de parole, ils ont également reconnu la pénibilité de leur travail notamment en raison de leur propre volume sonore sur le temps de repas.

4. Attribution de bourses communales

Mme Larroudé donne lecture des demandes de bourses scolaires déposées. Elle rappelle les critères d'attribution fixés par la commune : suivre des études supérieures, être âgé de moins de 25 ans, avoir obtenu une bourse nationale pour l'année scolaire concernée, et avoir la résidence familiale sur la commune. L'octroi de bourses n'est pas automatique, il convient également de déposer un dossier de demande en Mairie.

Les bourses départementales ayant été supprimées en 2025, le Conseil Municipal considère la possibilité de revaloriser les bourses communales. Il mandate le CCAS pour retravailler à la grille d'attribution, indexée sur la décision définitive d'attribution des bourses nationales.

Le montant total des bourses attribuées s'élève à 533 €.

Demandeur	Âge	Etudes 2024/2025	Cotation Bourse nationale	Proposition bourse communale
CAS N°01	20 ans	CPGE	0 bis	100 €
CAS N°02	21 ans	L3 Pluridisciplinaire Projet personnel	3	233 €
CAS N°03	18 ans	L1 Droit Economie Gestion	0 bis	100 €
CAS N°04	19 ans	L1 Sciences et Humanités - PPPE	0 bis	100 €
			TOTAL	533 €

Mme Larroudé explique que jusqu'en 2024 les bourses communales représentaient la moitié des bourses départementales attribuées. Elle précise que cette année, le délai de dépôt des dossiers a été rallongé jusqu'au 30 juin, afin de permettre à l'ensemble des étudiants de fournir les pièces nécessaires. Compte tenu de la suppression des bourses départementales, les membres du Conseil municipal ont souhaité revaloriser le montant des bourses communales dès l'exercice 2025. Le CCAS proposera une nouvelle grille d'attribution pour l'année prochaine.

6. Conventions de mise à disposition de locaux associatifs – Maison pour tous

De nombreuses associations communales sollicitent la Mairie pour la mise à disposition de locaux, afin d'héberger leurs activités. Compte tenu de la rareté des locaux disponibles, il devient nécessaire de repenser l'occupation des salles de la Maison pour Tous, à la fois au regard de l'activité proposée par l'association, mais également dans une logique de mutualisation des espaces par plusieurs structures.

Des échanges avec Milaguntza et le Comité des fêtes ont permis d'aboutir à une solution d'hébergement pour ces deux structures, en accord avec leurs besoins respectifs.

Les modalités de ces mises à disposition font l'objet des projets de convention ci-jointes, précisant les usages et conditions d'occupation de chacune des parties, ces occupations étant consenties à titre gracieux.

7. Convention de mise à disposition d'un garage pour le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes dispose d'une salle de 23.95 m² dans les locaux de la Maison pour Tous, afin de pouvoir se réunir et mener ses activités associatives. Cependant, cette association dispose également d'un grand volume de matériel (comptoirs, bâches...) et de boissons qu'il est nécessaire de stocker.

La commune ayant récupéré un garage, en sous-sol du Multiple Rural, ce local a été proposé au Comité des Fêtes pour y stocker et entreposer son matériel. Les modalités de la mise à disposition de ce local font l'objet du projet de convention ci-jointe, précisant les usages et conditions d'occupation de chacune des parties, cette occupation étant consentie à titre gracieux.

9. Questions diverses

1/ TRANSPORT SCOLAIRE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place à la rentrée d'une nouvelle ligne de transport scolaire par le Syndicat des Mobilités. A l'issue d'un an d'échanges entre la commune et le syndicat, et au vu du règlement des transports scolaires qui précise la qualité des ayants-droits, et des effectifs des collèges publics et privés Bayonnais, la ligne 123 desservant les lycées Paul Bert, Louis de Foix, Cassin et Largenté, ainsi que les collèges Marracq et Saint-Bernard, sera mise en service à la rentrée 2025.

En outre, la ligne scolaire 307 qui passe par la route des Cimes restera accessible pour les lycéens de Cantau à la rentrée prochaine.

2/ PHARMACIE

Le pharmacien de Villefranque a annoncé son souhait de partir faire des remplacements, et a pris la décision de céder son fonds de commerce. C'est Mme Lopez-Lavigne, actuellement employée d'une pharmacie à Saint-Jean-de-Luz qui reprendra le bail de la pharmacie, ainsi que de l'annexe actuellement occupée par l'agence postale.

3/ RNN

M le Maire donne lecture du courrier adressé à M le Maire de Bayonne, par lequel la commune de Villefranque annonce sa décision de ne pas participer à l'étude préalable du projet de Réserve Naturelle Nationale. Cependant elle ne s'oppose en rien à la démarche de la Plaine d'Ansot, et reste ouverte à tout nouveau fait

Extraits du conseil municipal du 23 septembre 2025

Ordre du jour du conseil municipal du 23 septembre 2025 :

- 0 Approbation du PV de la séance précédente
- 1 Mise à jour du règlement intérieur des services
- 2 Élargissement du système d'astreintes
- 3 Présentation du RSU 2024
- 4 DM n°2 – Budget Général
- 5 Demande de subvention au titre des amendes de police et accessibilité
- 6 SEM du Golf Makila - Cession d'une fraction minoritaire des actions composant le capital social de la SEM par la Commune de Villefranque
- 7 Modification du règlement intérieur des services périscolaires
- 8 Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le CD64 pour la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour d'Oyhambidea
- 9 Cession de terrain à la commune : parcelles AC591p et AC592p
- 10 25GEEPI68 VILLEFRANQUE : GROS ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - Programme "Gros Entretien Eclairage Public (Communes) 2025" - Remplacement d'une lanterne HS - CHEMIN ELIZONDOA S-8
- 11 25GEEPI73 VILLEFRANQUE : GROS ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - Programme "Gros Entretien Eclairage Public (Communes) 2025"
- 12 25GEEPI86 VILLEFRANQUE : GROS ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - Programme "Déplacement ouvrage EP (SDEPA) 2025" - Déplacement de commande D – Chemin Oyhambidea
- 13 SINM : présentation du rapport d'activités 2024
- 14 SIVU Txakurrak : présentation du rapport d'activités 2024
- 15 Lancement du dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

1. Mise à jour du règlement intérieur des services

En vigueur depuis le 1^{er} juin 2023, il est proposé d'y apporter des modifications ou d'ajouter des éléments au règlement intérieur des services municipaux :

Première partie « droits et devoirs des agents »

- Droit à la prévention et cessation d'intérêt
- Droit à la protection des lanceurs d'alerte
- Missions du référent déontologue

Deuxième partie « temps de travail »

- Référence au protocole du temps de travail en date de juillet 2023
- Modification de l'astreinte à la semaine complète
- La journée de solidarité
- Conditions de report des congés annuels
- ASA de droit

Troisième partie « carrière »

- Délibération du RIFSEEP
- Droit de se faire dans la procédure disciplinaire

Quatrième partie « la formation »

- Frais de transport, d'hébergement et de restauration

Sixième partie « avantages sociaux en interne et protection sociale »

- Gratuité de la bibliothèque pour les agents
- Indemnisation des agents placés en maladie ordinaire
- Indemnisation de l'accident de travail pour les contractuels
- La maladie professionnelle

2. Élargissement du service d'astreinte 2025

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Villefranque se doit de revoir son organisation en matière d'astreinte afin de garantir une continuité maximale du service public, en particulier, pour renforcer la sécurité des biens et des personnes.

En effet, l'évolution de la commune, le changement climatique impliquent la mise en place d'une astreinte d'exploitation plus élargie que celle déjà en application. Il souhaite l'élargir sur l'ensemble de la semaine avec week-end compris.

> **Emplois concernés** : Responsable des services techniques, Agent spécialisé travaux bâtiment, Agents spécialisés en espaces verts réseaux : Rotation de tous les agents du service technique,

> **Périodicité** : semaine complète

> **Horaires** : Du lundi 17 au lundi 7h (du 1/4 au 30/9) et 7h30 (du 1/10 au 31/3)

> **Modalités d'organisation** : Téléphone d'astreinte, Camion et matériels d'intervention, Listing des numéros d'urgence, Obligation de demeurer à leur domicile ou à proximité

> **Lieux d'intervention** : voirie, réseaux, bâtiments communaux, festivités sur la commune.

> **Indemnité d'astreinte d'exploitation** : 159,20€/semaine complète + si intervention : Indemnité horaire pour travaux supplémentaires ou Repos compensateur.

5. Demande de subvention au titre des amendes de police et accessibilité

M. le Maire informe l'assemblée qu'une partie des travaux réalisés par la commune sur la voirie peut bénéficier de subventions au titre des amendes de police et au titre de l'accessibilité, à savoir :

AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :

a) Construction d'abris

- Achat abri bus pour Poyloberria : 3 127 € HT soit 3 752,40 € TTC
- Installation Abri bus Salpida : 5 595 € HT soit 6 714 € TTC

b) Création de chemins piétonniers pour assurer la sécurité des piétons :

- Installation d'un portique Pass Multibike pour sécuriser l'accès à la passerelle de la Nive pour vélos et piétons 1 055 € HT soit 1 266 € TTC
- Réfection chemin du fronton : 3 918 € HT soit 4 701,60 € TTC

c) Remise en état de la voirie communale à la suite d'intempéries pour maintenir un niveau de sécurité des usagers de la route :

- Reprise du parking de la RD 257 – CTM suite à affaissement après intempéries : 5 741 € HT soit 6 889,20 € TTC
- Confortement des berges de la Nive en bordure de chemin communal, suite intempéries : 36 250 € HT soit 43 500 € TTC
- Reprise de la voirie et réseau EP chemin Hargin Karrika suite à intempéries : 39 223 € HT soit 47 067,60 € TTC
- Complément reprise de la voirie et réseau EP chemin Hargin Karrika suite à intempéries : 2 495 € HT soit 2 994 € TTC

d) Aménagements de sécurité en traverse d'agglomération sur voirie communale :

- Réalisation d'un passage piéton en traversée de la RD 137 : 1 308 € HT soit 1 569,60 € TTC
- Achat de balises J11 installées sur la RD 137 : 957,60 € HT soit 1 149,12 € TTC
- Installation de coussins berlinois Chemin Essustia : 5 200 € HT soit 6 240 € TTC
- Réalisation de chicanes chemin Hargin Karrika et Quartier Bas : 16 500 € HT soit 19 800 € TTC
- Réalisation de chicanes supplémentaires : 7 000 € HT soit 8 400 € TTC

e) Réparation des ouvrages d'art communaux :

- Réalisation du diagnostic de 2 ouvrages d'art : Pont Mendiberrria et Pont Hargin Karrika : 4 180 € HT soit 5 016 € TTC

AU TITRE DE L'ACCESSIBILITÉ :

- Réalisation de deux quais bus Arlasia / Salpida : 15 130 € HT soit 18 156 € TTC
- Réalisation de deux quais bus Carrefour Oyhambidea : 16 666,67 € HT soit 20 000 € TTC
- Réalisation d'une extension quai bus Arlasia : 3 690 € HT soit 4 428 € TTC

6. SEM du Golf Makila – Cession d'une fraction minoritaire des actions composant le capital social de la SEM par la commune de Villefranque

Le Golf du Makila est géré et exploité par la société d'économie mixte Golf Makila Bayonne Bassussarry Pays Basque (SEM) qui est propriétaire de l'entreprise foncière du Golf et des immeubles construits sur le site.

Poursuivant une démarche de valorisation et de préservation du site exceptionnel dans lequel le Golf s'inscrit, la Ville de Bayonne (actionnaire majoritaire), qui détient 58% du capital social de la SEM, a décidé de céder la totalité des actions qu'elle détient dans la SEM. De ce fait, les autres collectivités territoriales, actionnaires minoritaires, sont tenues de céder leurs actions dans la SEM (6% du capital social au total pour 9 communes). Certains actionnaires privés minoritaires pourraient également vouloir céder tout ou partie de leurs actions.

La ville de Bayonne, sans y être contrainte juridiquement, a souhaité mettre en œuvre un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner un opérateur à même d'acquérir ses actions et ainsi de reprendre l'exploitation du Golf. Par délibération du 27 janvier 2025, le Conseil municipal de Bayonne a sollicité les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), le cabinet EY, afin d'assurer l'accompagnement juridique et financier des services de la Ville de Bayonne tout au long de la procédure.

> **Emplois concernés** : Responsable des services techniques, Agent spécialisé travaux bâtiment, Agents spécialisés en espaces verts réseaux : Rotation de tous les agents du service technique,

> **Périodicité** : semaine complète

> **Horaires** : Du lundi 17 au lundi 7h (du 1/4 au 30/9) et 7h30 (du 1/10 au 31/3)

> **Modalités d'organisation** : Téléphone d'astreinte, Camion et matériels d'intervention, Listing des numéros d'urgence, Obligation de demeurer à leur domicile ou à proximité

> **Lieux d'intervention** : voirie, réseaux, bâtiments communaux, festivités sur la commune.

> **Indemnité d'astreinte d'exploitation** : 159,20€/semaine complète + si intervention : Indemnité horaire pour travaux supplémentaires ou Repos compensateur.

Il apparaît que ce choix répond également aux enjeux que la Commune de Villefranque porte dans ce projet, et qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire, à céder la part détenue par la Commune de Villefranque au groupement composé de UGolf SAS et de PATRIMOINE & GOLF 3 SAS, comme le fait la Commune de Bayonne, et ce pour un montant valorisé de 686 €.

7. Modification du règlement intérieur des services périscolaires

Lors du Conseil Municipal du 1^{er} juillet dernier, le Règlement Intérieur des Services périscolaires a été amendé, notamment afin de tenir compte de la suppression par le Syndicat des Mobilités du service de transport scolaire pour le primaire, à compter de la rentrée 2025. À la suite de cette validation, il a été procédé à un nouveau toilettage de ce règlement dans le courant de l'été, afin de rectifier certaines mentions ou formulations un peu datées, mais également pour préciser certaines dispositions :

- La nécessité pour les familles de déposer une autorisation exceptionnelle sur le portail familles en cas d'empêchement pour les personnes désignées à l'année dans l'entourage de l'enfant, de venir les récupérer à la garderie (ex : grand frère ou grande sœur). Cette autorisation exceptionnelle devra s'accompagner d'une information par téléphone du service périscolaire pour plus de fluidité dans la circulation de l'information ;
- En cas d'absence non justifiée d'un enfant à la cantine scolaire, le tarif appliqué sera désormais le tarif standard et non plus le tarif majoré ;
- Concernant la garderie, au-delà de 3 retards par mois ayant entraîné une tarification exceptionnelle de 4€ par 1/4 d'heure, les familles pourront se voir refuser provisoirement ou définitivement l'utilisation de la garderie.

8. Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le CD64 pour la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour d'Oyhambidea

Dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour entre la RD137 et le carrefour d'Oyhambidea, le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Commune de Villefranque ont décidé de signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour cette opération, comprenant :

- L'aménagement du carrefour avec le chemin Oyhambidea sur la RD137 ;
- L'aménagement de deux quais bus sur la RD 137 dans les 2 sens de circulation. La présente convention a pour objet de définir les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et d'en fixer les termes et les engagements réciproques des parties, en ce qui concerne les modalités de financement des travaux prévus. Ainsi, le Département assure la coordination de la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble de l'opération concernée, et la Commune versera sa participation à la fin des travaux, ou des acomptes au fur et à mesure de l'avancée des travaux. L'enveloppe financière du projet est estimée à 91 666,67 € HT, soit 110 000 € TTC pour l'ensemble des travaux. Le Département prend en charge les travaux sur le domaine public départemental (soit 90 000€) et la Commune de Villefranque prend en charge les travaux sur le domaine public communal (soit 20 000€).

9. Cession de terrain à la commune : parcelles AC 591 et AC 592p

Lors de la réalisation en 2016, de deux lots à bâtir issus de la propriété CAZALON sur le chemin Oyhambidea, il avait été prévu d'établir des servitudes de passage sur certaines parcelles des acquéreurs, dans l'attente d'une régularisation ultérieure avec la Commune. À l'occasion de la réalisation des travaux d'assainissement sur le chemin Oyhambidea et le chemin Oyhambideberria, Madame et Monsieur Ferrari, propriétaires des parcelles AC 591 et AC 592 se sont rapprochés des services communaux afin de régulariser l'emprise de la voirie existante, en cédant environ 80 m² issus des parcelles AC 591 et AC 592. (le prix d'achat est fixé au tarif de 1 € du m², les frais de géométrie et d'acte seront mis à la charge de la commune.)

13. Syndicat Intercommunal de la Nive maritime (SINM) : présentation du rapport d'activités 2024

Les faits marquants de l'année 2024 pour le syndicat qui réunit les communes de Bayonne, Bassussarry, Villefranque et Ustaritz autour de la compétence « voies vertes » ont été la réalisation de la première phase (étude préliminaire) de l'étude de maîtrise d'œuvre pour le confortement des berges et le lancement de la phase 2 (avant-projet) (50K€), le remplacement des lames de la passerelle de Portuberria (18 K€), la mise en place d'une signalisation voie verte sur l'ensemble du parcours (16K€). Les réalisations 2024 du syndicat comprennent les charges de gestion courante élagage, fauchages et abattages d'arbres (35K€), le remboursement des annuités des emprunts (36K€ de capital et intérêts), le remboursement à la ville de Bayonne du personnel mis à disposition (53K€) et l'amortissement des frais d'études et des subventions d'équipement (34 K€).

Leur financement est assuré conformément aux statuts du syndicat par les contributions des communes membres (153K€), calculées suivant une répartition proportionnelle basée sur la longueur du chemin entretenu et la population INSEE de l'année N- 2. Est précisé que depuis cette année l'ensemble des communes membres a une contribution fiscalisée alors qu'elle était budgétaire pour la Ville de Bayonne. Le syndicat a perçu le premier acompte d'une subvention du syndicat des mobilités (SMPBA) pour la réalisation de l'étude de confortement (20K€).

Le compte financier unique 2024, adopté par le comité syndical du 14 mars 2025, fait apparaître au titre des réalisations de l'exercice 220 K€ de dépenses totales pour 220 K€ de recettes. Le résultat global de clôture s'établit, après intégration des résultats 2023, à 4K€ dont 29 K€ en excédent au titre du fonctionnement et -25 K€ au titre de l'investissement. Le résultat cumulé, corrigé des restes à réaliser, (7K€ en recettes et 3 K€ en dépenses), est de 8 K€.

14. Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Txakurrak : présentation du rapport d'activités 2024

Le S.I.V.U. Txakurrak assure l'organisation administrative et comptable de l'activité de fourrière animale pour le compte de 22 communes : Anglet, Ayherre, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Cambo-les-Bains, Guiche, Hasparren, Ispoure, Itxassou, Lahonce, Larressore, Louhosoa, Mougherre, Saint-Palais, Saint-Pierre d'Irube, Urt, Ustaritz et Villefranque. Le SIVU Txakurrak s'occupe de la gestion comptable et administrative du Syndicat. Il a confié la gestion de la fourrière intercommunale à l'association Animaux Assistance Europe qui est dans le même temps chargée de la récupération des animaux errants et abandonnés sur le territoire des communes membres.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le Compte Administratif de l'exercice 2024 fait apparaître un résultat de 3 559,92 euros en fonctionnement.
Recettes de fonctionnement 2024 371 204,15 €
Dépenses de fonctionnement 2024 367 644,23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le Compte financier unique de l'exercice 2024 fait apparaître un résultat de 291,87 euros en investissement.
Recettes d'investissement 2024 3 070,15 €
Dépenses d'investissement 2024 2 778,28 €

15. Lancement du dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en juin 2021 ainsi que son Projet de territoire



Villefranque : l'été animé du centre Niminoak

Record de fréquentation cet été au centre de loisirs Niminoak : 195 enfants et 75 ados ont profité d'un programme riche. Ateliers en basque, sorties hebdomadaires et veillées thématiques ont rythmé les vacances. Les jeunes ont vécu un camp en montagne, découvert le métier de berger et suivi une initiation aux premiers secours. Un bel échange intergénérationnel avec la Maison Autonome a également marqué la saison. Après le traditionnel repas champêtre, le centre prépare déjà ses projets pour 2026, dont un voyage à Paris avec visite du Parlement.



« Les chemins de la Liberté » : une démarche mémorielle et intergénérationnelle

Le 12 juin 2025, pour le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945, cinq communes du Pays Basque — Villefranque, Ustaritz, Larressore, Cambo-les-Bains et Hasparren — se sont associées autour d'un projet mémoriel,

pédagogique et intergénérationnel. Placée sous l'égide de la Délégation Militaire Départementale des Pyrénées-Atlantiques et de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG), l'initiative, portée par l'association des anciens combattants de Villefranque, visait à transmettre aux jeunes générations la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, en particulier la Résistance locale et les parcours des passeurs et évadés.

Soutenue par des associations patriotiques (Souvenir Français, SMLH, ANMONM), le département et les municipalités, l'action a pris la forme d'un parcours intercommunal symboliquement nommé « Les chemins de la liberté ». Sur les anciens itinéraires des résistants, les jeunes, guidés par leurs aînés, ont découvert les paysages et les récits liés à ces lieux marqués par l'histoire.

Cent sept élèves, du primaire et du collège, accompagnés d'enseignants et de parents, ont pris part à cette expérience. Dans chaque commune, ils ont restitué une partie de l'histoire locale, enrichie par des témoignages familiaux. Des interventions de descendants de résistants et de familles ayant aidé les évadés ont apporté un éclairage émouvant sur le courage et la solidarité de l'époque.

À Hasparren, un jeu de piste ludique et pédagogique sur les thèmes de la Résistance a prolongé la journée. Le point culminant fut la cérémonie à la stèle des passeurs déportés et évadés de France, présidée par M. Saint-Germes, directeur de l'ONaCVG-64, et le lieutenant-colonel Duquesne DMD 64 adjoint, en présence d'élus, d'associations, de porte-drapeaux et des élèves.

Labelisée « 80 ans de la libération », cette initiative rappelle que le devoir de mémoire est indissociable de la transmission et que les valeurs des anciens peuvent inspirer les générations futures.



Club Eskulari

La saison 2025/2026 a déjà démarré mais les enfants intéressés peuvent encore intégrer les entraînements à Briscous ou Lahonce selon leur âge et catégorie.

Rappel : un service de transport est proposé le mercredi pour accompagner et ramener les enfants de Villefranque à Briscous en passant par Lahonce. Pour tout renseignement : 06 13 72 22 55.



← les vainqueurs et finalistes de l'édition 2025 entourés, entre autres, de jeunes pelotaris et du Président du club ainsi que du Maire de Villefranque

Le tournoi Master Eskulari Pro a connu un vif succès et a vu la victoire de Baptiste DUCASSOU et Pierre ETCHEVERRY face à Peio LARRALDE et Ximun LAMBERT. Encore une belle promotion pour la pelote, notre club et la commune de Villefranque.

“Ez da esku-huska baino kirol ederragorik”
(il n'y a pas de plus beau sport que celui de la main-nue)

Errobiko lagunak

L'association a repris ses activités le jeudi 4 Septembre pour les deux groupes de randonnée.

L'atelier créatif a redémarré le mardi 9 Septembre.

La pétanque se retrouve tous les vendredi sans interruption à longueur d'année.

Le dimanche 9 novembre 2025 le traditionnel repas cidrerie sera servi à la Maison pour Tous. Les bénéfices seront au profit du CCAS du village pour la distribution alimentaire.



Les voyages de Bizi Berria



Les activités de Bizi Berria se divisent en plusieurs groupes, les activités hebdomadaires (marches et randonnées, danses du monde, jeux de cartes et de société, ateliers microinformatique, aiguilles, et

chorale-Kantuz), les événements festifs et culturels (conférences, visites, participation à des festivals, repas cidrerie et grillades ...) et les voyages.

Cette dernière activité est peut-être la moins connue ; or, chaque année plusieurs dizaines d'adhérents participent à nos voyages : pour ne citer que les périodes récentes, en 2023 nous avons été en Galice avec la visite notamment de Saint Jacques de Compostelle. En 2024 nous sommes partis d'abord vers la Méditerranée, sur la Costa Brava, avec la visite de Rosas, Cadaqués et Cap de Creus, puis vers la région de Salamanque où nos adhérents, les frères Martin, nous avaient organisé un circuit unique avec la visite de Salamanque, du magnifique village de La Alberca, de Ciudad Rodrigo, de la Peña de Grancia ... En cette année 2025, nous sommes partis sur la Côte d'Azur en avril (photo humoristique devant la gendarmerie de Saint Tropez) puis à Gavarnie en juin, pour terminer en octobre avec Saint Bertrand de Comminges et la basilique de Valcabrère.



Milafrangan Gaindi

« No hay Billetes » (il n'y a plus de billets) Nous aurions pu afficher cette information à nos tables d'inscriptions pour cette édition, car la course 2025 a pour la première fois atteint la limite maximale des 500 coureurs, sans oublier les 5 équipages de joëlettes composés chacun d'une dizaine de coureurs qui se sont joints à la course. Plus de 250 randonneurs complétaient le plateau et une centaine d'enfants ont clôturé l'évènement pour la désormais très prisée et disputée « course des enfants ». Les arrivées des courses ont été spectaculaires, comme celles des joëlettes, et d'autres émouvantes comme celle des enfants qui ont jeté toutes leurs forces dans l'épreuve. Tout cela démontre l'attractivité de notre belle course, qui est confortée par les nombreux commentaires enthousiastes reçus en direct ou via les réseaux sociaux. Merci à tous pour votre bonheur de nous retrouver sur le pré Milafrangan !

Un temps gris et pluvieux la veille avait rendu le circuit plus gras qu'à l'accoutumée, mais l'absence de pluie et un temps plutôt frais le matin a été propice à une course, certes un peu humide, mais au final plus agréable pour les participants. Nous avons évité un pic de canicule toujours délicat à gérer. Ces conditions favorables ont permis une course plus rapide que l'an passé avec nos valeureux vainqueurs Thierry MARIANI (comme en 2024) et Marie PICAMILH. Bravo à tous les participants, petits et grands !

Nous remercions ici la Mairie de Villefranque, nos sponsors toujours fidèles dans leur partenariat et nos super-bénévoles toujours généreux dans l'effort et la convivialité !



Troc tes trucs

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroule chaque année fin novembre, l'association Milaguntza organise, en partenariat avec le CPIE Pays Basque, l'opération Troc tes trucs, le samedi 22 novembre 2025, à la Maison pour tous de Villefranque – ouvert à tous.

Troc tes trucs est une zone de gratuité, une opération anti-gaspillage. Il a pour but de donner plutôt que de jeter, de sensibiliser au réemploi en donnant une seconde vie aux objets. Ainsi, nous prolongeons la durée de vie des objets, nous préservons les ressources naturelles (eau, énergies fossiles...), nous jetons moins (diminution des enfouissements...), nous luttons contre la précarité par le don. Autant de gestes écologiques, économiques et bénéfiques pour tous et pour la planète.

Comment ça marche ? Le jour même, les personnes sont invitées à venir déposer des objets en bon état qu'elles ne souhaitent plus conserver pour les donner à d'autres personnes : livres, vêtements, vaisselle, jouets, etc. Chacun est libre d'apporter les objets qu'il souhaite donner et de prendre en retour d'autres choses. Il n'est pas nécessaire d'apporter une chose pour pouvoir en prendre une autre. Il n'y a pas non plus de quantité limitée.

Les objets volumineux (électroménager, gros meubles) ou périssables ne sont pas acceptés pour des raisons pratiques.

À la fin de la journée, les objets qui n'auront pas trouvé preneurs sont offerts à des associations sociales et solidaires.

En marge du Troc tes trucs, des ateliers « faire soi-même » seront proposés par le CPIE Pays Basque, Bil Ta Garbi et d'autres partenaires de l'association.

Dès à présent, faites le tri dans vos placards, garages et greniers. Et rendez-vous le 22 novembre !

- Dépôt des dons le jour même : de 10h à 14 h (dépôt possible la semaine précédente lors des permanences du Milatroc)
- Horaires d'ouverture aux visiteurs : de 10 h à 17 h non-stop

Pour rappel, le Milatroc, reste ouvert lors de ses permanences pour le troc de vêtements (dates et horaires mises à jour sur le site internet milaguntza.jimdo.com).

Le troc de jeux est renouvelé pour cette année encore du 07/11/2025 au 20/12/2025.

Partenaires de l'édition 2025 :

- Association Milaguntza, co-organisateur avec le CPIE Pays Basque
- Commune de Villefranque
- Bil ta Garbi

Participations précédentes de Milaguntza à la semaine européenne de réduction des déchets : 2024 atelier de couture avec Bil ta Garbi et la Bobine Mobile. Éditions précédentes Troc tes Trucs organisée par le CPIE Pays Basque : 2017 Lasse, 2018 St Etienne de Baigorry, 2019 St Jean le Vieux, 2020 pas d'édition (Covid), 2021 Ordiarp, 2022 Louhossoa, 2023 Aicirits. En 2024, pas d'édition, le CPIE Pays Basque ayant décidé d'organiser l'évènement tous les 2 ans.



Lau gazelak

Grâce à tous nos soutiens et sponsors, nous avons atteint notre objectif et nous sommes enfin prêts pour notre rallye solidaire et féminin, mais, pour des raisons logistiques et financières, ce ne sera pas le rallye Aicha des Gazelles mais le rallye Rose des Sables.

Ce rallye d'orientation à la boussole et au road book, se déroule en 6 étapes dont une épreuve marathon (en autonomie sur 2 jours). Il soutient différentes causes auxquelles nous sommes particulièrement sensibles dont le Ruban Rose (prévention et dépistage du cancer du sein).

Nous sommes à J-60 avant de rejoindre les dunes du désert marocain ! Dernière ligne droite avant le grand saut ! Après la longue mission « actions et recherches de sponsors », nous voici plus dans le concret : nous préparons actuellement le covering des deux 4 x 4, nous nous entraînons à l'orientation et boussole autour du coup, nous ingurgitons les symboles nécessaires à la lecture du road book ! Les cartons de dons sont prêts à embarquer dans nos véhicules, bref : nous y sommes !!

Nous faisons notre formation pilotage et navigation le week-end du 11 au 13 octobre avec Pays Basque Expérience (à Bidart), puis nous partirons en convoi de Bidart le 14 octobre afin de rejoindre le bivouac à Mergouza.

Les vérifications techniques et administratives ont lieu le 17 octobre à Merzouga.

Puis le 18 octobre est dédié à la journée de solidarité.

Nous serons sur la ligne de départ le 19 octobre, plus motivées que jamais, pour une arrivée prévue le 26 octobre.

Johanne et Stéphanie, équipage 291
Dorothée et Anne-Lise, équipage 290



Dates clés

- 17 & 18 octobre 2025 : Vérifications au Maroc
- 18 octobre 2025 : Merzouga : Journée solidaire
- 19 au 24 octobre 2025 : Merzouga - Etape marathon - Fès : 7 spéciales dans le désert marocain
- 25 octobre 2025 : Fès : Soirée remise des Prix
- 26 octobre 2025 : Fès : Départ du Maroc - Retour libre

 Suivez-nous sur nos réseaux (instagram et facebook) @LAUGAZELAK

APE de l'école publique



Comme tous les ans en ce début d'année scolaire l'APE de l'école publique, elle aussi, a fait sa rentrée!

Nous avons pu commencer par le très chouette évènement des pintxo potes organisé par le comité des fêtes fin septembre.

Ce moment convivial a permis de rencontrer les autres associations et de se régaler.

Tout au long de l'année l'APE organise des ventes diverses et des évènements afin de récolter des fonds pour financer les sorties des enfants, renouveler des jeux et des livres en français et en euskara.

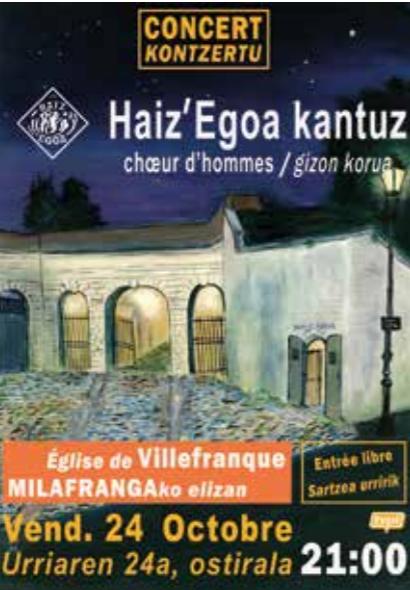
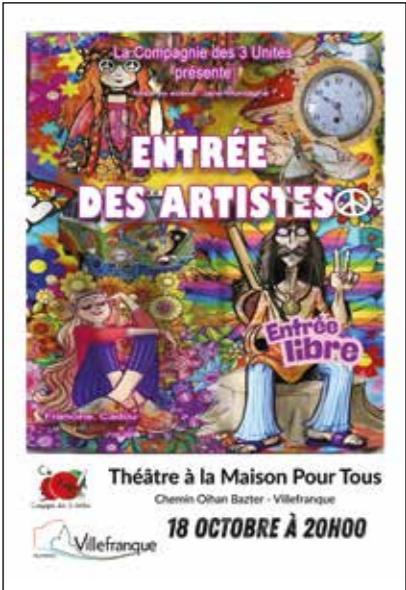




L'agenda

Agenda

Octobre
Janvier



Octobre

18 OCTOBRE
Théâtre à la Maison pour Tous :
Entrée des Artistes
20h

24 OCTOBRE
Concert à l'église :
Haiz'Egoa
21h

24 OCTOBRE
Inauguration Mairie

26 OCTOBRE
Hiruak Dantzan avec
Leinua (atelier de
danse de 10h à 11h
puis bal basque de 11h
à 12h, repli à la Maison
pour Tous en cas de
mauvais temps)

Novembre

1 ET 2 NOVEMBRE



9 NOVEMBRE
Repas Cidrerie
d'Errobiko Lagunak

15 NOVEMBRE
Vide Grenier
par l'APEL Irumendi

22 NOVEMBRE

Milaguntza :
animation avec le
CPIE dans le cadre
de la SERD (Semaine
Européenne de
la Réduction des
Déchets)

28-30 NOVEMBRE
Collecte Nationale
des Banques
Alimentaires
appel aux dons

Décembre

5 DÉCEMBRE

Repas des 55 ans

5 ET 6 DÉCEMBRE

Téléthon

13 DÉCEMBRE

Repas des 75-76 ans

13 DÉCEMBRE

Spectacle et
goûter de Noël
pour les enfants

21 DÉCEMBRE

Concert à l'église :
Adixkideak

2026

5 JANVIER

Café des parents

25 JANVIER

Repas des aînés

6 FÉVRIER

Carnaval des écoles

HIRUAK DANTZAN #2

DANTZATZEKO PLAZERRA 7 URTEATIK 97 TARA!
LE PLAISIR DE DANSER DE 7 À 97 ANS !



ÉVÉNEMENT

**Seconde édition de
"Hiruak dantzan" cycle
d'ateliers et bals basques**

Depuis 1991 avec la création du « Dantzapil », l'association Leinua s'emploie à développer la pratique sociale de la danse basque. Initié l'an passé, le cycle d'ateliers et bals basques « Hiruak Dantzan » s'adresse à toutes et tous. Le premier rendez-vous aura lieu à Villefranque le 26 octobre. Amatrices et amateurs de danse populaire, vous y êtes les bienvenus.

26.10

PLACE MAISON POUR TOUS PLAZA

(Barnean egoraldi txarra izanez gero / à l'intérieur en cas de mauvais temps)

**10:00 DANTZA ATELIERRA/
ATELIER DE DANSE
JONDANE JOHANE & MAZURKA**

**11:00 DANTZALDIA/BAL
EMARI (BOSKOTEA)**

Repas des 55 ans

Vous êtes né en 1970 à Villefranque ou ailleurs, nous vous proposons de fêter votre anniversaire avec votre conjoint au Restaurant Eskularia (Chez Xan).

Samedi 5 décembre
à partir de 12h.

Inscription auprès de
Christian SALLEBERRY 06 98 18 46 83
ou Denise ESCAPIL 07 87 49 19 18

Repas des 76-75 ans

Vous êtes né en 1949 ou 1950 à Villefranque ou ailleurs, nous vous proposons de fêter votre anniversaire avec votre conjoint au Restaurant Eskularia (Chez Xan).

Samedi 13 décembre
à partir de 12h.

Inscription auprès de
Michèle SAINT-ESTEVEN 06 71 03 55 95
ou Nicole DIONE 06 70 30 67 68

Le carnet 2025

NAISSANCES

MAI

- LE CROM VINCENT Zoé

JUIN

- MASO Lou, Marika, Pascale
- ALMEIDA Jade
- DUCHEN Lola, Marie
- DARMENDRAIL Gabi, Jacques

JUILLET

- ORLANDINI Charles
- CHAVIGNY Lucien, Paulin, William
- HABANS Haize
- JONAK Noah

AOÛT

- SUAREZ NICOT Oihan

SEPTEMBRE

- DUCHEN SANCHO Elena
- DUCHEN SANCHO Ohana
- DEVITERNE Isabelle et FORTE Christophe

DÉCÈS

MAI

- LASNE Francis, Philippe
- LEIZA Michel

JUIN

- DARMENDRAIL Michel, Jean

JUILLET

- ECHAIDE Ignace
- GUILLEMIN Angélique
- LARRANAGA Jean Michel

AOÛT

- DURRITÇAGUE Sandrine, Régine, Véronique

SEPTEMBRE

- MATIAS Norbert, Emmanuel

Fêtes de Villefranque 2025

2025ko Milafrangako bestak



Merci à tous
Milesker deneri